

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1509

5 août 2009

### SOMMAIRE

Accuracy Foundation .....	72424	Nayatek Group S.à r.l. ....	72393
Ardizzone International S.A. ....	72424	Newcontainer No.45 (Luxembourg) Shipping S.à r.l. ....	72415
Artelis S.A. ....	72432	Newcontainer No.48 (Luxembourg) Shipping S.à r.l. ....	72412
B.B. Finco .....	72416	Newcontainer No.49 (Luxembourg) Shipping S.à r.l. ....	72412
BBWP Europe KG Holdings II Lux S.à r.l. ....	72390	OIRP Investment 11 S.à r.l. ....	72387
BRE/Europe 3-B S.à r.l. ....	72386	OIRP Investment 9 S.à r.l. ....	72387
BRE/Neuss I Hotel S.à r.l. ....	72386	Orion Asset UK III S.à r.l. ....	72391
BRE/Sweden S.à r.l. ....	72386	Partners Group Distressed U.S. Real Estate 2008 S.C.A., SICAR .....	72420
CIMC TGE Gasinvestments S.A. ....	72392	QSAM .....	72388
Compagnie d'Investissement des Grands Lacs S.A. ....	72392	Quinton Hazell Letzebuerg Sàrl .....	72411
CORPUS SIREO Trust No. 1 S.à r.l. ....	72392	Ranyq .....	72387
Cosimo A.G. ....	72413	RE Galaxy III S.à r.l. ....	72391
Eskimo Europ .....	72424	S.à r.l. BDPX .....	72432
f Créations S.à r.l. ....	72418	S.D.B. Luxembourg S.à r.l. ....	72432
Fiduciaire HRT .....	72415	Semantica Sàrl .....	72431
Financière Daunou 11 S.A. ....	72392	Shanghai Global Investment and Finance S.A. ....	72389
Financière du Cap Nord S.A. ....	72417	Société d'Investissement, de Participation et de Financement .....	72386
Fortis Insurance Belgium Investment Company .....	72416	Société du Nouveau Faubourg S.A. ....	72418
FR Horizon Holding S.à r.l. ....	72388	Société du Parking de l'Avenue Monterey S.A., en abrégé S.P.A.M. S.A. ....	72389
IFA Holding S.à r.l. ....	72417	Société Midi S.A. ....	72417
IFIEB S.A. ....	72391	Soteg S.A. ....	72393
Ifies S.A. ....	72391	SVR Holding S.A. ....	72414
Immoeast Luxembourg 1 S.à r.l. ....	72419	Themis Finances S.A. ....	72388
Immonat S.A. ....	72388	Tiagala Holding S.A. ....	72428
Immowest Lux VIII S.à r.l. ....	72419	T.L.E. S.A. ....	72414
KBC Cash Conseil Holding .....	72389	Tuscanian Real Estate S.A. ....	72387
Kings Cross S.à r.l. ....	72390	U&A Holdings .....	72413
Krystal S.A. ....	72416	VALARTIS FUNDS (Lux. I) .....	72390
Laudamar Participations S.A. ....	72432	Valmaco Holding S.A. ....	72414
Laumor S.à r.l. ....	72413	Warrington Investment S.A. ....	72415
LSF Quintet Investments S.à r.l. ....	72390		
Luxviande S.à r.l. ....	72424		
Medimmo S.A. ....	72412		
Nacazoe S.à r.l. ....	72389		

**Société d'Investissement, de Participation et de Financement, Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 19.326.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2009090910/9.  
(090107899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**BRE/Neuss I Hotel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 127.456.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1257 du 25 juin 2007.  
Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2009090633/15.  
(090107712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**BRE/Europe 3-B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 116.319.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1341 du 12 juillet 2006.  
Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2009090634/15.  
(090107714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**BRE/Sweden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 92.490.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 mars 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 418 du 17 avril 2003.  
Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2004 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2009090720/15.  
(090107704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Ranyq, Société Anonyme.**

Siège social: L-1857 Luxembourg, 5, rue du Kiem.  
R.C.S. Luxembourg B 142.940.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Le Conseil d'Administration*  
Signature

Référence de publication: 2009090920/11.

(090108517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**OIRP Investment 9 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 129.630.

—  
EXTRAIT

Monsieur Bruce Charles Bossom, gérant de OIRP Investment 9 S.à r.l., a changé d'adresse et demeure maintenant 21 Queensdale Place, Londres W11 4SQ, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour OIRP Investment 9 S.à r.l.*  
Signature  
Avocat

Référence de publication: 2009091765/15.

(090109516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

---

**OIRP Investment 11 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 129.628.

—  
EXTRAIT

Monsieur Bruce Charles Bossom, gérant de OIRP Investment 11 S.à r.l., a changé d'adresse et demeure maintenant 21 Queensdale Place, Londres W11 4SQ, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour OIRP Investment 11 S.à r.l.*  
Signature  
Avocat

Référence de publication: 2009091762/15.

(090109501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

---

**Tuscanian Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 104.857.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juillet 2009*

Le siège social est transféré du 6, rue Guillaume Schneider, L- 2522 Luxembourg à 44 rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 13 juillet 2009.

*Pour le Conseil d'Administration*  
Signature

Référence de publication: 2009090274/13.

(090108400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**FR Horizon Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 140.474.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.  
Martine SCHAEFFER  
Notaire

Référence de publication: 2009091016/5770/12.

(090108204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**QSAM, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 88.790.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2009.  
QSAM  
BGL S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009091011/13.

(090108327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Immonat S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1857 Luxembourg, 3, rue du Kiem.  
R.C.S. Luxembourg B 73.785.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 juillet 2009.  
Pour copie conforme  
Pour la société  
Maître Jean SECKLER  
Notaire

Référence de publication: 2009091015/231/14.

(090108406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Themis Finances S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 79.624.

Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 11 juin 2009 ont été nommés, jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 30 juin 2011:

- Luc BRAUN, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président;
- Horst SCHNEIDER, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;
- FIDESCO S.A., 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;
- EURAUDIT Sàrl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme  
Signature

Référence de publication: 2009090414/15.

(090108206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Société du Parking de l'Avenue Monterey S.A., en abrégé S.P.A.M. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 4A, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 46.778.

—  
*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu en date du 20 mars 2009*

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de proroger l'emprunt convertible de trois cent quarante-sept mille cinquante Euros et quatre-vingt-treize cents (347.050,93 Euros) ayant les caractéristiques suivantes:

Durée: 22 février 2008 - 22 février 2011

Taux d'intérêt: 2,5 % par an, intérêt payable annuellement au 28 février de chaque année.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Référence de publication: 2009090422/15.

(090108525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**KBC Cash Conseil Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 73.071.

—  
- L'adresse de Ernst & Young est dorénavant 7, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach en lieu et place de 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Pour KBC CASH CONSEIL HOLDING

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009090504/14.

(090107986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Nacazoe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 103.038.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau

L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009090994/13.

(090107720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Shanghai Global Investment and Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8220 Mamer, 46, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 63.878.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Madina Aiméranca

Administrateur

Référence de publication: 2009090912/12.

(090107958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Kings Cross S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 15.000,00.**Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 111.551.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 264 du 6 février 2006.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009090705/15.

(090107687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

**VALARTIS FUNDS (Lux. I), Société d'Investissement à Capital Variable.**Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 68.826.

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration avec effet au 28 mai 2009*

Il est décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Felix MORF comme Administrateur de la Société

Certifié conforme et sincère  
*Pour VALARTIS FUNDS (LUX. I)*  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009090465/14.

(090107745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

**BBWP Europe KG Holdings II Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.  
R.C.S. Luxembourg B 120.241.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

*Pour la société*  
Paul DECKER  
*Le notaire*

Référence de publication: 2009091041/206/13.

(090108643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

**LSF Quintet Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 111.284.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Martine SCHAEFFER  
*Notaire*

Référence de publication: 2009091022/5770/12.

(090108161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

**Orion Asset UK III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 122.513.

—  
EXTRAIT

Monsieur Bruce Charles Bossom, gérant de Orion Asset UK III S.à r.l., a changé d'adresse et demeure maintenant 21 Queensdale Place, Londres W11 4SQ, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Orion Asset UK III S.à r.l.*

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009091736/15.

(090109725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

---

**RE Galaxy III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.412.750,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 144.037.

—  
EXTRAIT

Monsieur Bruce Charles Bossom, gérant de RE Galaxy III S.à r.l., a changé d'adresse et demeure maintenant 21 Queensdale Place, Londres W11 4SQ, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour RE Galaxy III S.à r.l.*

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009091734/15.

(090109718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

---

**IFIEB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 38.866.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IFIEB S.A.*

SGG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009090314/12.

(090107978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Ifies S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 38.864.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IFIES S.A.*

SGG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009090315/12.

(090107979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Compagnie d'Investissement des Grands Lacs S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 124.139.

---

Extrait des décisions prises lors du conseil d'administration tenu en date du 15 juin 2009

*Première résolution*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Les administrateurs de la Société, SCHMIT Géraldine, DOME Eddy et DAVEZAC Christophe, ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009091713/16.

(090109329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

---

**Financière Daunou 11 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 124.312.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 9 juillet 2009, les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat des administrateurs suivants:

- Benoit Chéron, avec adresse professionnelle au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

- Thierry Lesage, avec adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-2010 Luxembourg

- Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2009 et qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009091753/16.

(090109801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

---

**CORPUS SIREO Trust No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 136.837.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2008 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Référence de publication: 2009090325/11.

(090107907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**CIMC TGE Gasinvestments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 137.648.

Les Comptes Annuels du 21 mars 2008 au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009090342/11.

(090108049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.



**Nayatek Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 127.279.

Le gérant de catégorie B, Monsieur Fender Christophe a démissionné de sa fonction avec effet au 18 novembre 2008. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2009.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009090951/13.

(090108543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

**Soteg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 19-21, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 11.723.

In the year two thousand and nine, the first of July,  
before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of SOTEG S.A., a société anonyme, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at L-2449 Luxembourg, 19, boulevard Royal, and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 11.723, matricule 1974 22 00 917, incorporated pursuant to a deed of Maître Roger Wurth, notary at the time residing in Luxembourg-Eich, on 5 February 1974, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations of 6 April 1974, number 76.

The articles of incorporation have been amended for the last time on 23 January 2009, pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations as of 25 March 2009, number 641 ("SOTEG").

The meeting was opened at 10:00, with Mr Marco Hoffmann, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr Michel Schaus, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Carsten Opitz, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Approval of the contribution (apport de branche d'activités) by SOTEG of its Grid Activities to CEGEDEL S.A. (Compagnie Grand-Ducale d'Electricité du Luxembourg), in accordance with the Contribution Plan, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

2. Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of its shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialed "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to this deed.

III. That out of nine hundred two thousand five hundred (902.500) shares representing the whole corporate capital, eight hundred forty-four thousand five hundred (844.500) shares are present or represented at the present meeting which had been convened by registered mail sent to all the shareholders of the Company on 22 June 2009.

IV. That the present meeting, representing more than fifty percent of the corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The general meeting has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

1. Approval of the contribution (apport de branche d'activités) by SOTEG of its Grid Activities to CEGEDEL S.A. (Compagnie Grand-Ducale d'Electricité du Luxembourg), in accordance with the Contribution Plan published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

WHEREAS, the general meeting had due knowledge of:

- the contribution plan dated as of 20 May 2009, as it has been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations as of 30 May 2009, number 1088 and pursuant to which SOTEG contributes without dissolution, its Grid Activities (as such term is defined therein), and particularly all the assets and liabilities related to such activities to CE-GEDEL S.A. (Compagnie Grand-Ducale d'Electricité Luxembourg), a company existing under Luxembourg laws, having its registered address at 2, rue Thomas Edison, L-2089 Strassen and recorded with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 4.513, matricule 1928 22 00 026, (the "Contribution Plan");

- the annual accounts of the last three financial years of SOTEG and CEGEDEL S.A. (Compagnie Grand-Ducale d'Electricité du Luxembourg);

- the management reports;

- the auditor reports;

WHEREAS, the general meeting confirmed that in accordance with article 295 of the Law, the documents listed here above were at the disposal of the shareholders at the registered office of SOTEG at least on month prior to this general meeting;

A certificate confirming that the documents listed here above were at the disposal of the shareholders at the registered office of SOTEG at least on month prior to this general meeting will remain attached to the present deed to be filed at the same time;

WHEREAS, the general meeting confirmed that from the date of the present deed and under the conditions provided in the Contribution Plan all rights and obligations towards third parties in relation to the Grid Activities will be taken over by CEGEDEL and CEGEDEL will assume all the liabilities and payment obligations of the Grid Activities as its own. However, as the effective date of the contribution from an accounting and tax point of view is 1 January 2009, only those claims and debts of SOTEG, in relation to the Grid Activities being transferred, which have become due on 1 January 2009 or a later date are transferred by SOTEG to CEGEDEL, while those claims and debts of SOTEG, in relation to the Grid Activities being transferred, which have become due on 31 December 2008 or an earlier date are not transferred to CEGEDEL and remain with SOTEG;

WHEREAS, the general meeting further confirmed that such contribution of branch of activities has been submitted to the provisions of articles 285 to 308, except 303, of the Law and that such contribution will therefore lead to the contribution ipso jure of all the assets and liabilities related to the branch of activities to CEGEDEL S.A. (Compagnie Grand-Ducale d'Electricité du Luxembourg) in accordance with article 308bis-3 of said Law.

WHEREAS, the Grid Activities include in particular the real estates of SOTEG as it has been published in the Mémorial C, number 1088 of 30 May 2009, it being understood that the schedule as it has been published should be corrected in so far as necessary of material errors and omissions which have been included in the aforementioned Contribution Plan:

No parcelle	Numéro(s) Mesurages	Lieudit Nature	Occupation	RNBT RNBP	RBT RBP	CT CP
-------------	------------------------	-------------------	------------	--------------	------------	----------

R(N)BT/P: revenu (non-bâti total/partiel - CT/P: contenance totale / partielle

Propriétaire	Quote-part	Usfruitier	Quote-part
Soteg, Société de Transport de Gaz SA			
Commune: BERTRANGE			
2296	6854	1743	3.09
		Tossenber	
		Terre labourable	-
Section: A de BERTRANGE			
			Mise à jour: 2008
Commune: BETTEMBOURG			
428	1050	696	1.93
		BEIM KREUZ	
		Place	-
Section: E de NOERTZANGE			
			Mise à jour: 2008
Commune: DUDELANGE			
3278	6954	1725	1.92
		Rue Gare-Usines	
		Place	-
Section: A de BUDERSBERG			
			Mise à jour: 2008
3278	6955	1725	1.03
		Rue Gare-Usines	
		Place	-
Commune: MANTERNACH			
1095	3741 590 597	598	5.70
		Am Teimer et non	
		Am Treiner	-
		Place	
Section: B de MANTERNACH			
			Mise à jour: 2008
Commune: MERTERT			
1519	7997	909	9.42
		Am Lein	
		Place (occupée)	
		Construction spéciale	
Section: C de MERTERT			
			Mise à jour: 2008
Commune: REMICH			
			Mise à jour: 2008
Section: B de REMICH			

72395

1227	2169	-	An der Wis	2.46	-	2a35ca
			Terre labourable	-		
1227	2170	-	An der Wis	2.46	-	2a35ca
			Terre labourable	-		
Commune: SANEM			Section: A de SANEM			Mise à jour: 2008
652	4155	2000	AUF DEM VORDERSTEN KLAPP Place	2.12	-	2a35ca
Commune: SANEM			Section: B de SOLEUVRE			Mise à jour: 2008
822	5738	1589	WIRTSGRUENDCHEN Place (occupée)	2.03	-	2a25ca
Propriétaire			Quote-part	Usufruitier	Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)						
Commune: BIWER			Section: D de WECKER			Mise à jour: 2008
623	2348	384	556	Am Kämpel Place	8.75	- 10a55ca
Commune: LEUDELANGE			Section: A de LEUDELANGE			Mise à jour: 2008
1966	7017	697	SCHEIWELSBOND Place (occupée)	10.91	-	12a84ca
Propriétaire			Quote-part	Usufruitier	Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)						
Commune: CONTERN			Section: C de CONTERN			Mise à jour: 2008
1794	4105	687	OUTSCHET Terre labourable	0.26	-	1a30ca
1802	1680	-	OUTSCHET Pré	5.66	-	14a90ca
1808	2602	-	OUTSCHET Pré	14.45	-	17a00ca
1808	3662	-	OUTSCHET Pré	8.09	-	21a30ca
Propriétaire			Quote-part	Usufruitier	Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA						
Commune: DAHLEIM ET NON DAHLEM			Section: D de FILSDORF			Mise à jour: 2008
1271	3564	571	IN DER ALTHECK Terre labourable	3.63	-	3a16ca
Commune: HESPERANGE			Section: C d'ALZINGEN			Mise à jour: 2008
1522	4227	1741	LEITESCHBERG Place (occupée)	5.06	50	4a82ca
Commune: KOPSTAL			Section: B de BRIDEL			Mise à jour: 2008
157	703	112	RODENBUSCH Place	10.05	-	16a75ca
Commune: REMICH			Section: B de REMICH			Mise à jour: 2008
1266	1509	-	An der Wis Terre labourable	3.78	-	3a60ca
1267	4844	-	An der Wis Pré	19.36	-	12a10ca
1267	4845	-	An der Wis Terre labourable	6.19	-	5a90ca
1268	4433	-	An der Wis Pré	12.64	-	7a90ca
1273	1291	-	An der Wis	3.25	-	3a10ca

72396

1273	1292	-	Terre labourable	-				
			An der Wis		3.25	-		3a10ca
1275	4846	-	Terre labourable	-				
			An der Wis		4.00	-		2a50ca
1275	4847	-	Pré	-				
			An der Wis		9.66	-		9a20ca
			Terre labourable		Et non			
					9.56			
Commune: WEILER-LA-TOUR			Section: C de WEILER-LA-TOUR			Mise à jour: 2008		
1311	3379	533	HINTER		3.80	25		3a80ca
			LOETSCHWEILER					
			Place (occupée)	bâtiment non défini				
1487	3376	500	Rue de Luxembourg		2.82	-		2a82ca
			Place		-			
Propriétaire			Quote-part		Usufruitier		Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: DIFFERDANGE			Section: B de DIFFERDANGE			Mise à jour: 2008		
1236	9549	2834	2869	3139	Rue C.-M. Spoo	0.04	-	5ca
					Place	-		
1236	9550	2834	2869	3139	Rue C.-M. Spoo	0.25	-	28ca
					Place	-		
Propriétaire			Quote-part		Usufruitier		Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: FEULEN			Section: A de NIEDERFEULEN			Mise à jour: 2008		
195	4530	399	AUF DEN		17.11	-		14a88ca
			DRIESCHER et					
			non AUF DER		-			
			Pré					
Propriétaire			Quote-part		Usufruitier		Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: MERSCH			Section: D de BERINGEN			Mise à jour: 2008		
322	2092	1500	1624	1632	Rue Lohr	9.82	125	8a93ca
					Place (occupée)	bâtiment à		
						habitation		
Propriétaire			Quote-part		Usufruitier		Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: PETANGE			Section: A de PETANGE			Mise à jour: 2008		
671		-	AUF		15.92	-		79a60ca
			HERBSTBERG					
			Terre labourable		-			
689	7364	1742	AUF		0.87	-		1a93ca
			HERBSTBERG					
			Terre labourable		-			
Propriétaire			Quote-part		Usufruitier		Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: ROESER			Section: F de ROESER			Mise à jour: 2008		
845	497	926	HOHWIESEN		22.50	-		12a50ca
			Pré		-			
845	498	-	HOHWIESEN		22.68	-		12a60ca
			Pré		-			
848		926	HOHWIESEN		43.92	-		24a40ca
					et non			
					43.91			
			Pré		-			
849	1855	926	HOHWIESEN		32.42	-		18a01ca



72398

Commune: WINSELER			Section: E et non F de DONCOLS ET SONLEZ		Mise à jour: 2008
2418	4895	559	AU SUTOIS Place	1.81	- 3a30ca
Propriétaire		Quote-part	Usufruitier		Quote-part
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)					
Commune: ETTTELBRUCK			Section: D de GRENTZINGEN		Mise à jour: 2008
89	132	1108	IM PESCH Place	1.69	- 1a41ca
Propriétaire		Quote-part	Usufruitier		Quote-part
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)					
Commune: HEIDERSCHEID			Section: C de HEIDERSCHEID		Mise à jour: 2008
31	2890	-	BEIM ALTENBUSCH Haie	8.97	- 52a80ca

That the real estate transferred to CEGEDEL also includes the following listed real estate which have been omitted in the aforementioned Contribution Plan, namely:

a) A surface of approximately 3 ares of cultivated area in Alzingen registered in the cadastre as follows:

Commune de Hesperange, section C of Alzingen

Number 1849/2, locally named "Am Loechelchen", cultivated area, including 29 ares

SOTEG has acquired the aforementioned parcel pursuant to a deed of sale including the clause of urgency of Maître Tom METZLER, residing in Luxembourg-Bonnevoie, of 13 March 2008, registered with the first bureau of mortgages of Luxembourg, on 28 March 2008, volume 2119, number 5.

In accordance with the provisions included in the aforementioned deed of sale, a consultancy bureau will draw up an exact overview of the parcel of land acquired by SOTEG upon completion of the constructions. The final cadastral map will be deposited for transfer in the hands of the notary Tom METZLER, aforementioned, upon its reception.

b) Two properties situated in Remich, registered in the cadastre as follows:

Commune de Remich, section B of Remich

- number 2921/5049, locally named "Buedenbach", cultivated area, including 1 are 10 centiares;

- number 2921/5050, locally named the same, cultivated area, including 80 centiares;

The aforementioned buildings have been acquired by SOTEG from BODEN and company pursuant to the terms of a deed of sale of notary Edmond SCHROEDER, notary then residing in Mersch, on 23 May 2000, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 26 June 2000, volume 1641, number 64.

The aforementioned buildings are incorrectly registered in the cadastre in the name of the company "Sotec Equipment GmbH".

WHEREAS, the contribution of the Grid Activities includes as well every easement and right of way granted to SOTEG and designated for the implementation of gas posts and constructions and of natural gas canalizations and pipelines that charge the buildings of third parties, and that benefit from the real estate of SOTEG that is herewith contributed, and/or that are necessary for the establishment, the maintenance, and the exploitation of pipelines and canalization of imported gas, including, but not exclusively, those published in the Memorial C, Annexe Spéciale, number 1088, of 30 May 2009, as well as the gas posts and constructions resulting from the Annex 3 of the aforementioned Contribution Plan,

as well as all the rights and obligations which are attached hereto, including all personal and property rights, in particular the easements encumbering the aforementioned contributed buildings, that exist in the benefit for or on account of the aforementioned branch of activity.

*Property deeds:*

The real estates listed as follows belong to SOTEG which have been acquired as follows:

- the cadastral number 2296/6854 (part of the ancient number 2296/5415 itself deriving from the ancient number 2296/4783) of the spouses Raymond REUTER-GILLEN pursuant to a deed of sale of notary Camille HELLINCKX, notary then residing in Luxembourg, on 18 March 1992, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 27 March 1992, volume 1291, number 87;

- the cadastral number 428/1050 as follows:

pursuant to the terms of a regulation of the Grand Duchy of Luxembourg of 9 October 1975 and of a convention of 30 June 1975 between SYTRAGAZ and SOTEG;

- the cadastral numbers 3278/6954 and 3278/6955 of the société anonyme "ARBED S.A.", having its address at Luxembourg, pursuant to a deed of sale of notary Robert SCHUMAN, residing in Differdange, dated 28 October 2003, registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg, on 7 November 2003, volume 1404, number 18;

- the cadastral number 1095/3741 pursuant to a deed of land consolidation of the OFFICE NATIONAL DU REMEM-BREMENT on 27 March 2006, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 24 April 2006, volume 1985bis, number 1;
- the cadastral number 1519/7997 pursuant to a deed of land consolidation of the OFFICE NATIONAL DU REMEM-BREMENT on 14 June 2007, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 12 July 2007, volume 2070, number 1;
- the cadastral numbers 1227/2169 and 1227/2170 of the spouses Marcel SCHWARTZ-DAHM in Bech-Kleinmacher, pursuant to a deed of sale of notary Alex WEBER, residing in Bascharage, dated 1 February 2001, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 19 February 2001, volume 1672, number 64;
- the cadastral numbers 652/4155 and 822/5738 of the société anonyme "ARBED S.A.", having its address in Luxem-bourg, pursuant to the aforementioned deed of sale Robert SCHUMAN on 28 October 2003, registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg, on 7 November 2003, volume 1404, number 18;
- the cadastral number 623/2348 (part of the ancient number 963/2095 itself deriving from the ancient number 963/2046) of the spouses René PORTZ-MULLER pursuant to a deed of sale of notary Joseph GLODEN, residing in Grevenmacher, dated 19 September 1991, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 27 September 1991, volume 1268, number 110;
- the number 1966/7017 (parts of the ancient numbers 1945/2835, 1966/2897, 1967/501, 1967/502, 1945/6260) as follows:
  - the part of the ancient number 1945/2835 of the spouses Eugène MOOTZ-WITRY of Leudelange, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Georges D'HUART, dated 23 February 1989, registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg, on 30 March 1989, volume 757, number 49;
  - the part of the ancient numbers 1966/2897, 1967/501, and 1967/502 of the spouses Nicolas WITRY-LOUTSCH of Leudelange, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Georges D'HUART, dated 23 February 1989, registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg, on 17 March 1989, volume 756, number 18;
  - the part of the ancient number 1966/6260 of the spouses Gilbert MOOTZ-MOUSEL of Leudelange, pursuant to a deed of exchange of notary Christine DOERNER, residing in Bettembourg, dated 22 July 1994, registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg, of 2 August 1994, volume 982, number 126;
  - the part of the ancient number 1966/6258 of the aforementioned spouses Gilbert MOOTZ-MOUSEL, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Alex WEBER, dated 18 December 2001, registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg, on 11 January 2002, volume 1309, number 120;
  - the cadastral number 1794/4105 (part of the ancient number 1794/1764) of HEUERTZ and company, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Georges D'HUART, dated 1 March 1989, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 8 May 1989, volume 1161, number 122;
  - the cadastral numbers 1802/1680, 1808/2602, and 1808/3662 of the spouses René HEUERTZ-STRAUS, pursuant to a deed of sale of notary Francis KESSELER, residing in Esch/Alzette, dated 3 April 1987, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 15 April 1987, volume 1081, number 156;
  - the cadastral number 1271/3564 (part of the ancient number 1271) of Mr Germain PERDANG, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Alex WEBER, dated 18 December 2000, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 12 January 2001, volume 1666, number 143;
  - the number 1522/4227 (parts of the ancient numbers 1522/3995 and 1522/3996) as follows:
    - the part of the ancient number 1522/3995 (deriving from the ancient number 1522/2471) of Mr Jean-Paul FRIEDRICH, pursuant to a deed of exchange of the aforementioned notary Georges D'HUART, dated 1 August 1990, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 17 April 1997, volume 1088, number 39;
    - the part of the ancient number 1522/3996 of Mr Jean-Paul FRIEDRICH, pursuant to a deed of exchange of the aforementioned notary Alex WEBER, dated 18 December 2000, registered with the first bureau of mortgages in Lu-xembourg, on 24 January 2001, volume 1262, number 47;
  - the cadastral number 157/703 of ECKER/KINSCH and company, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Alex WEBER, dated 25 February 1997, registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg, on 25 March 1997, volume 1086, number 38;
  - the cadastral numbers 1266/1509, 1267/4844, 1267/4845, 1268/4433, 1273/1291, 1273/1292, 1275/4846, and 1275/4847 of SUNNEN and company, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Alex WEBER, dated 25 October 1999, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 3 December 1999, volume 1614, number 4;
  - the cadastral number 1311/3379 (part of the ancient number 1311/2681) of Ms. Marie-Claire THEISEN of Weiler-la-Tour, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Alex WEBER, dated 21 December 2001, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 18 January 2002, volume 1718, number 13;
  - the cadastral number 1487/3376 (part of the ancient number 1487/3224) of the société anonyme "Brasseries Réunies de Luxembourg Mousel Clausen", pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Alex WEBER, dated 25 February 2000, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 5 April 2000, volume 1630, number 115;

- the cadastral numbers 1236/9549 and 1236/9550 (the last being nominated part of the ancient number 1236/7631) of ORIGER/BUCK and company, pursuant to a deed of sale of notary Norbert MULLER, residing then in Esch/Alzette, dated 3 December 1981, registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg, on 28 December 1981, volume 566, number 90;

- the cadastral number 195/4530 (part of the ancient numbers 195/2605, 627/496, and 627/495) as follows:

\* the part of the ancient numbers 195/2605 and 627/496 of Ms Irène ANGELSBERG-MALGET of Ettelbruck, pursuant to a deed of sale of notary Marc CRAVATTE, then residing in Ettelbruck, dated 30 January 1995, registered with the bureau of mortgages in Diekirch, on 9 February 1995, volume 881, number 16;

\* the part of the ancient number 627/495 of Ms Christine RODENBOUR, widow of Jean-Pierre WAGENER of Oberfeulen, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Marc CRAVATTE, dated 30 January 1995, registered with the bureau of mortgages in Diekirch, on 9 February 1995, volume 881, number 17;

- the cadastral number 322/2092 (part of the ancient number 322/1800) of OFFERMANN and company, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Edmond SCHROEDER, dated 1 July 1994, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 13 July 1994, volume 1385, number 69;

- the number 671 of the company "Distrigaz", having its registered address at Brussels, pursuant to a deed of sale of notary André PROBST, then residing in Luxembourg-Bonnevoie, dated 31 December 1979, registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg, on 30 January 1980, volume 515, number 124 and containing the following special terms and conditions named in the aforementioned deed:

"Mobilisation and waiver of the right of adherence

The parties acknowledge that the present sale shall not affect the installations of scraping, counting, and teletransmission listed as follows:

#### 1) Telemeter

- telemeter cable of DISTRIGAZ
- telemeter cabin indicated in red in the plan number 487180/3401, mentioned hereinafter
- electric power cable
- pressure transmitter between release and contact of the telemeter cabin
- counting contact

#### 2) Measuring installations

The installations and the working parts that are located between the valves 68, 93, 53, and 84, 97, 70, with the exception of those /that are surrounded in red on the plan number 487180/3401 index GH de Distrigaz, hereinafter quoted).

#### 3) Scraping station

The station of piston, the installation and working parts that are surrounded in red on the view of the plan number 44121-3-6 of Distrigaz, as well as the reservoir indicated as well on the plan, hereinafter quoted.

The selling company remains owner of all these installations and continues to operate them. The buyer waives to claim against the seller a right of attainment. All these installations are not and will not be real estate.

Regarding the aforementioned listings the parties refer to two plans named "Ensemble Tuyauteries vue en plan Génie Civil" number 487180/3401 respectively "Raccordement du Noeud de Vannes" number 44121-3-6, established 11 June and 29 June 1971 that shall, after having been signed "ne varietur" by every appearing party and the undersigned notary, remain attached to the present deed to be registered therewith.

The aforementioned listing shall not be limited and applies to every additional attachment. The waiver of the right of attainment also includes enhancements and replacements that by way of subrogation will not be real estate either.

#### Special conditions

1. For the benefit of the selling company and on the account of the sold real estate it is created an easement of passage for the use of pedestrian and any vehicle to allow the operation of the installations that are reserved for the seller.

2. The selling company reserves the right to install a reservoir and necessary canalizations to enable it to scrap the handling of the arriving of gaz.

3. The buyer refrains from effecting any modification or any effort on the canalization that enters into the station until the opening valves (represented in the color green on the aforementioned plan numbers 4412136 and 487180/3401) and from the cathodic protection installed along that canalization without having obtained the authorization of the société anonyme Distrigaz before.

4. The rights and obligations stipulated in the present deed are applicable on the account of and for the profit for right-holder of the contracting parties.";

- the cadastral number 689/7364 (part of the ancient numbers 687, 689/1415, 690, 691/827, 691/828, 692) of KLEIN and company of Linger, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Norbert MULLER, dated 18 March 1988, registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg, on 21 April 1988, volume 724, number 139;



- the cadastral numbers 845/497 and 845/498 of the spouses Norbert KLEYER-SCHUMMER of Fetange, pursuant to a deed of exchange of the aforementioned notary Georges D'HUART, dated 1 August 1990, registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg, on 20 March 1991, volume 831, number 145;
- the number 848 of Mrs Marie WAGENER, widow of Mr THILLEN, pursuant to a deed of exchange of the aforementioned notary Georges D'HUART, dated 17 January 1990, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 9 March 1990, volume 1199, number 51 and not registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg;
- the cadastral number 849/1855 (part of the ancient number 849) of the spouses Aristide WEIRIG-SOUDON of Roeser, pursuant to a deed of exchange of the aforementioned notary Georges D'HUART, dated 18 July 1990, registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg, on 20 March 1991, volume 831, number 142;
- the cadastral numbers 860 and 861/1485 of Mr Jean FRIEDRICH of Roeser, pursuant to a deed of exchange of the aforementioned notary Georges D'HUART, dated 18 July 1990, registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg, on 20 March 1991, volume 831, number 144;
- the cadastral number 862/1857 (part of the ancient numbers 864 and 862/768) as follows:
  - the part of the ancient number 864 of the spouses Paul KIEFFER-SCHMIT of Roeser, pursuant to a deed of exchange of the aforementioned notary Georges D'HUART, dated 18 July 1990, registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg, on 20 March 1991, volume 831, number 143;
  - the part of the ancient number 862/768 of Mr Jean FRIEDRICH, pursuant to the aforementioned deed of exchange of the aforementioned notary Georges D'HUART, dated 18 July 1990, registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg, on 20 March 1991, volume 831, number 144;
- the cadastral numbers 481/4921, 481/4922, and 481/4923 (parts of the ancient number 481/3390) of Mr André PAUWELS of Schieren, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Marc CRAVATTE, dated 14 December 1995, registered with the bureau of mortgages in Diekirch, on 2 January 1996, volume 902, number 89;
- the cadastral number 7/1918 (part of the ancient number 7/1825) of the spouses Camille MILLER-THIEL of Pomerloch, pursuant to a deed of sale of notary Paul BETTINGEN, residing in Niederanven, dated 23 December 1997, registered with the bureau of mortgages in Diekirch, on 28 January 1998, volume 957, number 105;
- the cadastral number 2418/4759 (part of the ancient number 2418/3492) of the spouses Guillaume SCHROEDER-SCHAACK of Doncols, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Paul BETTINGEN, dated 23 December 1997, registered with the bureau of mortgages in Diekirch, on 28 January 1998, volume 957, number 106;
- the cadastral number 2268/2970 of the spouses Edmond SCHMITT-STEINBORN and of the spouses Georges MULLENBACH-HENGEN, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Camille HELLINCKX, dated 31 March 1992, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 24 April 1992, volume 1294, number 111;
- the cadastral numbers 2269/5492 (part of the ancient numbers 2269, 2272, and 2274/83), 2269/5493 (part of the ancient numbers 2269, 2272, and 2274/83), 2270, 2271, 2273/82 of Ms. Suzette STRASSER, pursuant to a deed of sale of notary Paul DECKER, then residing in Luxembourg-Eich, dated 12 November 1993, registered with the first bureau of mortgages in Luxembourg, on 1 December 1993, volume 1360, number 105;
- the number 428/1291 (part of the ancient number 428/1049) of Hospices Civils de la Ville de Luxembourg, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Georges D'HUART, dated 24 April 1990, registered with the second bureau of mortgages in Luxembourg, on 12 September 1990, volume 812, number 48;
- the number 240/1702 (part of the ancient number 240/1450) of Mr André GLOD of Hoffelt, pursuant to a deed of sale of notary Martine DECKER, then residing in Wiltz, dated 28 May 2002, registered with the bureau of mortgages in Diekirch, on 17 June 2002, volume 1078, number 40;
- the number 2418/4859 (part of the ancient number 2418/3492) of the aforementioned spouses Guillaume SCHROEDER-SCHAACK, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Paul BETTINGEN, dated 23 December 1997, registered with the bureau of mortgages in Diekirch, on 28 January 1998, volume 957, number 106;
- the number 89/132 (part of the ancient number 89/2) of Ms. Claudine DE BROQUEVILLE of Birtrange/Schieren, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Marc CRAVATTE, dated 25 June 1997, registered with the bureau of mortgages in Diekirch, on 8 July 1997, volume 942, number 9;
- the number 31/2890 de Ms. Suzanne JACOBI widow of TURPEL, pursuant to a deed of sale of the aforementioned notary Marc CRAVATTE, dated 9 March 1994, registered with the bureau of mortgages in Diekirch, on 17 March 1994, volume 857, number 108;

#### *Resolution*

The general meeting resolved to approve the contribution of the Grid Activities as outlined above and the related Contribution Plan.

This resolution was adopted by 844.500 (eight hundred forty-four thousand five hundred) votes in favour, zero (0) votes against and zero (0) abstentions.

Whereof this deed is drawn up in Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg, Domaine Schlassgoart, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, said persons signed together with the notary this deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille neuf, le premier jour du mois de juillet,  
par-devant Maître Joëlle Baden, notaire, résidant à Luxembourg,

s'est déroulée une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de SOTEG S.A., une société anonyme, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 19, boulevard Royal, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 11.723, matricule 1974 22 00 917, constituée suivant acte reçu par Maître Roger Wurth, alors notaire à Luxembourg-Eich, en date du 5 février 1974, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 6 avril 1974, numéro 76. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 23 janvier 2009 suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 25 mars 2009, numéro 641 (ci-après «SOTEG»).

L'assemblée a été ouverte à 10: 00, sous la présidence de Monsieur Marco Hoffmann, résidant à Luxembourg, lequel a désigné comme secrétaire Monsieur Michel Schaus, résidant à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Monsieur Carsten Opitz, résidant à Luxembourg.

L'assemblée ayant été constituée, le président a déclaré et prié le notaire instrumentant d'acter:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Approbation de l'apport par SOTEG de ses Activités de Réseau à CEGEDEL S.A. (Compagnie Grand-Ducale d'Electricité du Luxembourg), conformément au Projet d'Apport publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;  
2. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur, par les personnes comparantes resteront attachées à cet acte.

III. Que sur neuf cent deux mille cinq cents (902.500) actions représentant l'intégralité du capital social, huit cent quarante-quatre mille cinq cents (844.500) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée convoquées par lettre recommandée envoyée à tous les actionnaires en date du 22 juin 2009.

IV. Que la présente assemblée, réunissant plus que la moitié l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale a demandé au notaire d'acter les résolutions suivantes:

1. Approbation de l'apport par SOTEG de ses Activités de Réseau à CEGEDEL S.A. (Compagnie Grand-Ducale d'Electricité du Luxembourg), conformément au Projet d'Apport publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

ATTENDU QUE, l'assemblée générale a eu dûment connaissance:

- du projet d'apport établi en date du 20 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association du 30 mai 2009, numéro 1088 et selon lequel SOTEG apporte, sans dissolution, ses Activités de Réseau (comme ce terme y est défini) et en particulier tous les actifs et passifs liés à ces activités à CEGEDEL S.A. (Compagnie Grand-Ducale d'Electricité Luxembourg), une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, rue Thomas Edison, L-2089 Strassen et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 4.513, matricule 1928 22 00 026, (le «Projet d'Apport»);

- les comptes annuels des trois derniers exercices sociaux de SOTEG et de CEGEDEL S.A. (Compagnie Grand-Ducale d'Electricité du Luxembourg);

- les rapports des organes de gestion;

- les rapports d'un expert indépendant;

ATTENDU QUE, l'assemblée générale a confirmé que, conformément à l'article 295 de la Loi, les documents énumérés ci-dessus étaient à la disposition des actionnaires au siège social de SOTEG au moins un mois avant cette assemblée générale;

Un certificat confirmant que les documents énumérés ci-dessus étaient à la disposition des actionnaires au siège social de SOTEG au moins un mois avant cette assemblée générale restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps;

Un certificat confirmant que les documents énumérés ci-dessus étaient à la disposition des actionnaires au siège social de SOTEG au moins un mois avant cette assemblée générale restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps;

ATTENDU QUE, l'assemblée générale a confirmé qu'à compter de la date du présent acte et sous les mêmes conditions prévues dans le Projet d'Apport, tous droits et obligations relatifs à l'Activité-Réseau vis-à-vis de tiers seront pris en charge par CEGEDEL qui assumera comme ses dettes propres toutes les dettes et obligations de paiement de l'Activité-Réseau. Cependant, étant donné que la date de prise d'effet de l'apport d'un point de vue comptable et fiscal est le 1<sup>er</sup> janvier 2009, seules les créances et dettes de SOTEG devenues exigibles au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ou à une date ultérieure en relation avec l'Activité-Réseau seront transmises de SOTEG à CEGEDEL, alors que les créances et dettes de SOTEG en relation avec l'Activité-Réseau qui sont devenues exigibles au 31 décembre 2008 ou à une date antérieure ne seront pas transmises à CEGEDEL et seront retenues par SOTEG;

ATTENDU QUE, l'assemblée générale a confirmé ensuite que cet apport a été soumis aux dispositions des articles 285 à 308, à l'exception de l'article 303 de la Loi et que cet apport engendra l'apport de plein droit de tous les actifs et les passifs qui se rattachent à la branche d'activités, à CEGEDEL S.A. (Compagnie Grand-Ducale d'Electricité du Luxembourg), conformément à l'article 308bis-3 de la Loi.

ATTENDU QUE les Activités de Réseau incluent en particulier les immeubles appartenant à SOTEG, tels qu'ils ont été publiés au Mémorial C numéro 1088 du 30 mai 2009, étant entendu qu'il y a lieu de rectifier de la manière indiquée ci-après dans le tableau publié certaines erreurs matérielles et omissions qui se sont introduites dans ledit plan de scission:

No parcelle	Numéro(s) Mesurages	Lieudit Nature	Occupation	RNBT RNBP	RBT RBP	CT CP
R(N)BT/P: revenu (non-bâti total/partiel - CT/P: contenance totale / partielle)						
Propriétaire	Quote-part	Usufruitier	Quote-part			
Soteg, Société de Transport de Gaz SA						
Commune: BERTRANGE			Section: A de BERTRANGE		Mise à jour: 2008	
2296	6854	1743 Tossenber	3.09	-		3a26ca
		Terre labourable	-			
Commune: BETTEMBOURG			Section: E de NOERTZANGE		Mise à jour: 2008	
428	1050	696 BEIM KREUZ	1.93	-		2a15ca
		Place	-			
Commune: DUDELANGE			Section: A de BUDERSBERG		Mise à jour: 2008	
3278	6954	1725 Rue Gare-Usines	1.92	-		2a02ca
et non 2378		Place	-			
3278	6955	1725 Rue Gare-Usines	1.03	-		1a08ca
		Place	-			
Commune: MANTERNACH			Section: B de MANTERNACH		Mise à jour: 2008	
1095	3741 590 597	598 Am Teimer et non	5.70	-		6a01ca
		Am Treiner	-			
		Place				
Commune: MERTERT			Section: C de MERTERT		Mise à jour: 2008	
1519	7997	909 Am Lein	9.42	-		8a57ca
et non 1517		Place (occupée)	Construction spéciale			
Commune: REMICH			Section: B de REMICH		Mise à jour: 2008	
1227	2169	- An der Wis	2.46	-		2a35ca
		Terre labourable	-			
1227	2170	- An der Wis	2.46	-		2a35ca
		Terre labourable	-			
Commune: SANEM			Section: A de SANEM		Mise à jour: 2008	
652	4155	2000 AUF DEM	2.12	-		2a35ca
		VORDERSTEN				
		KLAPP				
		Place	-			
Commune: SANEM			Section: B de SOLEUVRE		Mise à jour: 2008	
822	5738	1589 WIRTSGRUENDCHEN	2.03	-		2a25ca
		Place (occupée)	Station de pompage			

Propriétaire			Quote-part		Usufruitier		Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: BIVWER			Section: D de WECKER			Mise à jour: 2008		
623	2348	384	556	Am Këmpel	8.75	-	10a55ca	
				Place	-			
Commune: LEUDELANGE			Section: A de LEUDELANGE			Mise à jour: 2008		
1966	7017		697	SCHEIWELSBOND	10.91	-	12a84ca	
				Place (occupée)	Bâtiment non défini			
Propriétaire			Quote-part		Usufruitier		Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: CONTERN			Section: C de CONTERN			Mise à jour: 2008		
1794	4105	687		OUTSCHET	0.26	-	1a30ca	
				Terre labourable	-			
1802	1680	-		OUTSCHET	5.66	-	14a90ca	
				Pré	-			
1808	2602	-		OUTSCHET	14.45	-	17a00ca	
				Pré	-			
1808	3662	-		OUTSCHET	8.09	-	21a30ca	
				Pré	-			
Propriétaire			Quote-part		Usufruitier		Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA								
Commune: DAHLEIM ET NON DAHLEM			Section: D de FILSDORF			Mise à jour: 2008		
1271	3564	571		IN DER ALTHECK	3.63	-	3a16ca	
				Terre labourable	-			
Commune: HESPERANGE			Section: C d'ALZINGEN			Mise à jour: 2008		
1522	4227	1741		LEITESCHBERG	5.06	50	4a82ca	
				Place (occupée)	Bâtiment non défini			
Commune: KOPSTAL			Section: B de BRIDEL			Mise à jour: 2008		
157	703	112		RODENBUSCH	10.05	-	16a75ca	
				Place	-			
Commune: REMICH			Section: B de REMICH			Mise à jour: 2008		
1266	1509	-		An der Wis	3.78	-	3a60ca	
	et non 1506			Terre labourable	-			
1267	4844	-		An der Wis	19.36	-	12a10ca	
				Pré	-			
1267	4845	-		An der Wis	6.19	-	5a90ca	
				Terre labourable	-			
1268	4433	-		An der Wis	12.64	-	7a90ca	
				Pré	-			
1273	1291	-		An der Wis	3.25	-	3a10ca	
				Terre labourable	-			
1273	1292	-		An der Wis	3.25	-	3a10ca	
				Terre labourable	-			
1275	4846	-		An der Wis	4.00	-	2a50ca	
				Pré	-			
1275	4847	-		An der Wis	9.66	-	9a20ca	
				Terre labourable	Et non 9.56			
Commune: WEILER-LA-TOUR			Section: C de WEILER-LA-TOUR			Mise à jour: 2008		
1311	3379	533		HINTER	3.80	25	3a80ca	
				LOETSCHWEILER				
				Place (occupée)	bâtiment non défini			
1487	3376	500		Rue de Luxembourg	2.82	-	2a82ca	

72405

Propriétaire		Quote-part			Place	Usufruitier	Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: DIFFERDANGE								
Section: B de DIFFERDANGE								
1236	9549	2834	2869	3139	Rue C.-M. Spoo	0.04	-	5ca
Place								
1236	9550	2834	2869	3139	Rue C.-M. Spoo	0.25	-	28ca
Place								
Propriétaire		Quote-part			Usufruitier	Qote-part		
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: FEULEN								
Section: A de NIEDERFEULEN								
195	4530	399	AUF DEN DRIESCHER et non AUF DER Pré		-	17.11	-	14a88ca
Propriétaire		Quote-part			Usufruitier	Qote-part		
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: MERSCH								
Section: D de BERINGEN								
322	2092	1500	1624	1632	Rue Lohr	9.82	125	8a93ca
Place (occupée)								
bâtiment à habitation								
Propriétaire		Quote-part			Usufruitier	Qote-part		
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: PETANGE								
Section: A de PETANGE								
671	-	AUF HERBSTBERG		Terre labourable	-	15.92	-	79a60ca
689	7364	1742	AUF HERBSTBERG		Terre labourable	-	0.87	1a93ca
Propriétaire		Quote-part			Usufruitier	Qote-part		
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: ROESER								
Section: F de ROESER								
845	497	926	HOHWIESEN		Pré	-	22.50	12a50ca
845	498	-	HOHWIESEN		Pré	-	22.68	12a60ca
848	-	926	HOHWIESEN		Pré	-	43.92 et non 43.91	24a40ca
849	1855	926	HOHWIESEN		Pré	-	32.42	18a01ca
860	-	926	HOHWIESEN		Pré	-	39.24	21a80ca
861	1485	926	HOHWIESEN		Pré	-	49.05	21a80ca
862	1857	926	HOHWIESEN		Pré	-	98.35	43a71ca
Propriétaire		Quote-part			Usufruitier	Qote-part		
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: SCHIEREN								
Section: A de SCHIEREN								
481	4921	409	NIEDERSCHIEREN		Place	-	0.40	34ca
481	4922	409	NIEDERSCHIEREN		Place	-	1.89	1a58ca

72406

481	4923	409	Chemin d'exploitation		-			
			NIEDERSCHIEREN		0.79	-		88ca
			Terre labourable		-			
Propriétaire			Quote-part		Usufruitier		Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: WINSELER								
Section: D de BERLE								
Mise à jour: 2008								
7	1918	491	627	POMMERLACH	3.34	125		6a09ca
			Place (occupée)		Réservoir d'hydrocarbures			
Commune: WINSELER								
Section: E de DONCOLS ET SONLEZ								
Mise à jour: 2008								
2418	4759		492	AU SUTOIS	1.03	-		1a88ca
			Place		-			
No parcelle	Numéro(s) Mesurages		Lieudit Nature	Occupation	RNBT RNBP	RBT RBP	CT CP	
R(N)BT/P: revenu (non-bâti total/partiel - CT/P: contenance totale / partielle								
Propriétaire			Quote-part		Usufruitier		Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: BERTRANGE								
Section: A de BERTRANGE								
Mise à jour: 2008								
2268	2970	-	Tossenber		12.42	-		27a60ca
			Terre labourable		-			
2269	5492	1007	Tossenber		12.17	-		27a05ca
			Terre labourable		-			
2269	5493	1007	Tossenber		1.76	-		3a90ca
			Terre labourable		-			
2270		-	Tossenber		0.36	-		81ca
			Terre labourable		-			
2271		-	Tossenber		0.61	-		1a36ca
			Terre labourable		-			
2273	82	-	Tossenber		0.84	-		1a87ca
			Terre labourable		-			
Propriétaire			Quote-part		Usufruitier		Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: BETTEMBOURG								
Section: E de NOERTZANGE								
Mise à jour: 2008								
428	1291	1379	BEIM KREUZ		0.12	-		13ca
			Place (occupée)		Bâtiment non défini			
Propriétaire			Quote-part		Usufruitier		Qote-part	
SOC. SOTE SOTEG SA LUXEMBOURG								
Commune: WINCRANGE								
Section: BG de WINCRANGE								
Mise à jour: 2008								
240	1702	808	AM HOFFELTERWEG		0.46	-		1a09ca
			Place		-			
Commune: WINSELER								
Section: E et non F de DONCOLS ET SONLEZ								
Mise à jour: 2008								
2418	4895	559	AU SUTOIS		1.81	-		3a30ca
			Place		-			
Propriétaire			Quote-part		Usufruitier		Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								
Commune: ETTTELBRUCK								
Section: D de GRENTZINGEN								
Mise à jour: 2008								
89	132	1108	IM PESCH		1.69	-		1a41ca
			Place		-			
Propriétaire			Quote-part		Usufruitier		Qote-part	
Soteg, Société de Transport de Gaz SA (Luxembourg)								

Commune: HEIDERSCHEID	Section: C de HEIDERSCHEID	Mise à jour: 2008
31            2890            -	BEIM            -            8.97            -	52a80ca
	ALTENBUSCH	
	Haie	

Que les immeubles transférés à CEGEDEL comprennent également les immeubles suivants qui ont été omis du plan de scission ci-avant mentionné, savoir:

a) Une surface approximative de 3 ares d'un terrain labourable à Alzingen inscrit au cadastre comme suit:

Commune de Hesperange, section C d'Alzingen

Numéro 1849/2, lieu-dit «Am Loechelchen», terre labourable, contenant 29 ares

SOTEG a acquis la parcelle prédésignée aux termes d'un acte de vente contenant la clause d'urgence reçu par le notaire Tom METZLER, de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 13 mars 2008, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 28 mars 2008, volume 2119, numéro 5.

Conformément aux stipulations contenues dans le prédit acte de vente, un bureau d'études dressera un plan déterminant avec exactitude la parcelle de terrain acquise par SOTEG dès achèvement des travaux de construction. Le plan cadastral définitif sera déposé aux fins de mutation entre les mains du prédit notaire Tom METZLER, dès réception.

b) Deux terrains sis à Remich inscrits au cadastre comme suit:

Commune de Remich, section B de Remich

- numéro 2921/5049, lieu-dit «Buedenbaach», terre labourable, contenant 1 are 10 centiares;

- numéro 2921/5050, même lieu-dit, terre labourable, contenant 80 centiares;

Les prédits immeubles ont été acquis par SOTEG des conjoints BODEN aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Edmond SCHROEDER, alors de résidence à Mersch, en date du 23 mai 2000, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 26 juin 2000, volume 1641, numéro 64.

Les prédits immeubles figurent erronément au cadastre au nom de la société «Sotec Equipment GmbH».

ATTENDU QUE, les activités de réseau comprennent également tous les servitudes et droits de passage consentis à SOTEG et destinés à l'implantation des postes et ouvrages gaziers et des canalisations et conduites de gaz naturel qui grèvent les immeubles de tiers, et qui profitent aux immeubles de SOTEG apportés présentement et/ou qui sont nécessaires à l'établissement, l'entretien et l'exploitation des conduites et canalisations de gaz implantés, y compris, mais pas exclusivement ceux publiés au Mémorial C, Annexe Spéciale du numéro 1088 du 30 mai 2009, ainsi que les postes et ouvrages gaziers résultant de l'Annexe 3 du prédit Projet d'Apport,

aussi bien que tous les droits et obligations qui y sont liés y compris tous les droits patrimoniaux réels et personnels, notamment les servitudes à charge des immeubles transférés ci-avant désignés, existant au profit ou à charge de ladite branche d'activité.

*Titres de propriété:*

Les immeubles ci-avant désignés appartiennent à SOTEG pour les avoir acquis comme suit:

- le numéro cadastral 2296/6854 (partie de l'ancien numéro 2296/5415 qui provient lui-même de l'ancien numéro 2296/4783) des époux Raymond REUTER-GILLEN aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Camille HEL-LINCKX, alors de résidence à Luxembourg, en date du 18 mars 1992, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 27 mars 1992, volume 1291, numéro 87;

- le numéro cadastral 428/1050 comme suit:

aux termes d'un arrêté grand-ducal du 9 octobre 1975 et d'une convention du 30 juin 1975 entre SYTRAGAZ et SOTEG;

- les numéros cadastraux 3278/6954 et 3278/6955 de la société anonyme «ARBED S.A.» avec siège à Luxembourg, aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Robert SCHUMAN, de résidence à Differdange, en date du 28 octobre 2003, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 7 novembre 2003, volume 1404, numéro 18;

- le numéro cadastral 1095/3741 aux termes d'un acte de remembrement par l'OFFICE NATIONAL DU REMEMBREMENT du 27 mars 2006, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 24 avril 2006, volume 1985bis, numéro 1;

- le numéro cadastral 1519/7997 aux termes d'un acte de remembrement par l'OFFICE NATIONAL DU REMEMBREMENT du 14 juin 2007, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 12 juillet 2007, volume 2070, numéro 1;

- les numéros cadastraux 1227/2169 et 1227/2170 des époux Marcel SCHWARTZ-DAHME de Bech-Kleinmacher aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Alex WEBER, de résidence à Bascharage, en date du 1<sup>er</sup> février 2001, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 19 février 2001, volume 1672, numéro 64;

- les numéros cadastraux 652/4155 et 822/5738 de la société anonyme «ARBED S.A.» avec siège à Luxembourg aux termes du prédit acte de vente Robert SCHUMAN du 28 octobre 2003, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 7 novembre 2003, volume 1404, numéro 18;

- le numéro cadastral 623/2348 (partie de l'ancien numéro 963/2095 qui provient lui-même de l'ancien numéro 963/2046) des époux René PORTZ-MULLER aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Joseph GLODEN, de résidence à Grevenmacher, en date du 19 septembre 1991, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 27 septembre 1991, volume 1268, numéro 110;

- le numéro 1966/7017 (parties des anciens numéros 1945/2835, 1966/2897, 1967/501, 1967/502, 1945/6260) comme suit:

- la partie du l'ancien numéro 1945/2835 des époux Eugène MOOTZ-WITRY de Leudelange, aux termes d'un acte de vente reçu par le prédit notaire Georges D'HUART, en date du 23 février 1989, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 30 mars 1989, volume 757, numéro 49;

- la partie des anciens numéros 1966/2897, 1967/501 et 1967/502 des époux Nicolas WITRY-LOUTSCH de Leudelange aux termes d'un acte de vente reçu par le prédit notaire Georges D'HUART, en date du 23 février 1989, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 17 mars 1989, volume 756, numéro 18;

- la partie de l'ancien numéro 1945/6260 des époux Gilbert MOOTZ-MOUSEL de Leudelange aux termes d'un acte d'échange reçu par le notaire Christine DOERNER, de résidence à Bettembourg, en date du 22 juillet 1994, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 2 août 1994, volume 982, numéro 126;

- la partie de l'ancien numéro 1966/6258 des prédits époux Gilbert MOOTZ-MOUSEL aux termes d'un acte de vente reçu par le prédit notaire Alex WEBER en date du 18 décembre 2001, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 11 janvier 2002, volume 1309, numéro 120;

- le numéro cadastral 1794/4105 (partie de l'ancien numéro 1794/1764) des conjoints HEUERTZ aux termes d'un acte de vente reçu par le prédit notaire Georges D'HUART en date du 1<sup>er</sup> mars 1989, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 8 mai 1989, volume 1161, numéro 122;

- les numéros cadastraux 1802/1680, 1808/2602 et 1808/3662 des époux René HEUERTZ-STRAUS aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Francis KESSELER, de résidence à Esch/Alzette, en date du 3 avril 1987, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 15 avril 1987, volume 1081, numéro 156;

- le numéro cadastral 1271/3564 (partie de l'ancien numéro 1271) de Monsieur Germain PERDANG aux termes d'un acte de vente reçu par le prédit notaire Alex WEBER en date du 18 décembre 2000, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 12 janvier 2001, volume 1666, numéro 143;

- le numéro 1522/4227 (parties des anciens numéros 1522/3995 et 1522/3996) comme suit:

- la partie de l'ancien numéro 1522/3995 (provenant de l'ancien numéro 1522/2471) de Monsieur Jean-Paul FRIEDRICH aux termes d'un acte d'échange reçu par le prédit notaire Georges D'HUART en date du 1<sup>er</sup> août 1990, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 17 avril 1997, volume 1088, numéro 39;

- la partie de l'ancien numéro 1522/3996 de Monsieur Jean-Paul FRIEDRICH aux termes d'un acte d'échange reçu par le prédit notaire Alex WEBER en date du 18 décembre 2000, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 24 janvier 2001, volume 1262, numéro 47;

- le numéro cadastral 157/703 des conjoints ECKER/KINSCH aux termes d'un acte de vente reçu par le prédit notaire Alex WEBER en date du 25 février 1997, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 25 mars 1997, volume 1086, numéro 38;

- les numéros cadastraux 1266/1509, 1267/4844, 1267/4845, 1268/4433, 1273/1291, 1273/1292, 1275/4846 et 1275/4847 des conjoints SUNNEN aux termes d'un acte de vente reçu par le prédit notaire Alex WEBER en date du 25 octobre 1999, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 3 décembre 1999, volume 1614, numéro 4;

- le numéro cadastral 1311/3379 (partie de l'ancien numéro 1311/2681) de Madame Marie-Claire THEISEN de Weiler-la-Tour aux termes d'un acte de vente reçu par le prédit notaire Alex WEBER en date du 21 décembre 2001, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 18 janvier 2002, volume 1718, numéro 13;

- le numéro cadastral 1487/3376 (partie de l'ancien numéro 1487/3224) de la société anonyme «Brasseries Réunies de Luxembourg Mousel Clausen» aux termes d'un acte de vente reçu par le prédit notaire Alex WEBER en date du 25 février 2000, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 5 avril 2000, volume 1630, numéro 115;

- les numéros cadastraux 1236/9549 et 1236/9550 (le dernier nommé partie de l'ancien numéro 1236/7631) des conjoints ORIGER/BUCK aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Norbert MULLER, alors de résidence à Esch/Alzette, en date du 3 décembre 1981, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 28 décembre 1981, volume 566, numéro 90;

- le numéro cadastral 195/4530 (parties des anciens numéros 195/2605, 627/496 et 627/495) comme suit:

- la partie des anciens numéros 195/2605 et 627/496 de Madame Irène ANGELSBERG-MALGET d'Ettelbruck aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Marc CRAVATTE, alors de résidence à Ettelbruck, en date du 30 janvier 1995, transcrit au bureau des hypothèques à Diekirch, le 9 février 1995, volume 881, numéro 16;

- la partie de l'ancien numéro 627/495 de Madame Christine RODENBOUR, veuve Jean-Pierre WAGENER d'Oberfeulen aux termes d'un acte de vente reçu par le prédit notaire Marc CRAVATTE, en date du 30 janvier 1995, transcrit au bureau des hypothèques à Diekirch, le 9 février 1995, volume 881, numéro 17;



- le numéro cadastral 322/2092 (partie de l'ancien numéro 322/1800) des consorts OFFERMANN aux termes d'un acte de vente reçu par le prédit notaire Edmond SCHROEDER, en date du 1<sup>er</sup> juillet 1994, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 13 juillet 1994, volume 1385, numéro 69;

- le numéro 671 de la société «Distrigaz» avec siège à Bruxelles aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire André PROST, alors de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 31 décembre 1979, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 30 janvier 1980, volume 515, numéro 124 et contenant les stipulations et conditions spéciales libellées dans le prédit acte comme suit:

«Mobilisation et renonciation au droit d'accession

Les parties constatent que la présente vente ne porte pas sur les installations de reilage, de comptage et de télétransmission énumérées ci-dessous

1) Télémétrie

- câble de la télémétrie de DSITRIGAZ
- cabine de télémétrie figurée en rouge sur le plan numéro 487180/3401 mentionné ci-après
- câble d'alimentation électrique
- capteurs de pression entrée détente et liaisons cabine de télémétrie
- liaisons comptage

2) Installations de mesurage

L'appareillage et les parties de conduite situés entre les vannes 68, 93, 53 et 84, 97, 70, à l'exclusion de celles-ci /tels que entourés en rouge sur le plan numéro 487180/3401 indice GH de Distrigaz, cité ci-après).

3) Gare de raillage

La gare de piston, l'appareillage et les parties de conduite tels qu'entourés en rouge sur la vue de plan du plan numéro 44121-3-6 de Distrigaz, ainsi que le réservoir figurant également sur ce plan, cité ci-après.

La société venderesse reste propriétaire de toutes ces installations et continuera à les exploiter. L'acheteur renonce à faire valoir contre la venderesse un droit d'accession. Toutes ces installations ne sont ni seront immeubles par destination.

Pour l'énumération faite ci-dessus les parties s'en réfèrent à deux plans dénommés respectivement «Ensemble Tuyauteries vue en plan Génie Civil» numéro 487180/3401 et «Raccordement du Noeud de Vannes» numéro 44121-3-6, établis le 11 juin et le 29 juin 1971 plans qui, après avoir été signés ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront enregistrés.

Ladite énumération n'est pas limitative et s'étend à tous accessoires. La renonciation au droit d'accession porte également sur les améliorations et remplacements qui par l'effet de la subrogation ne seront non plus immeubles par destination.

Conditions spéciales

1. Il est créé au profit de la société venderesse et à charge de l'immeuble vendu une servitude de passage à exercer à pied et avec tous véhicules pour permettre l'exploitation des installations réservées à la venderesse.

2. La société venderesse se réserve le droit d'installer un réservoir et les canalisations nécessaires pour lui permettre de railler la conduite d'arrivée de gaz.

3. L'acheteur s'interdit d'effectuer toute modification ou tout travail à la canalisation entrant dans la station jusqu'aux vannes d'entrée (représentée en couleur verte sur les crédits plans nos 4412136 et 487180/3401) ni à la protection cathodique installée le long de cette canalisation, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation de la S.A. Distrigaz.

4. Les droits et obligations stipulés au présent acte engagent et profitent aux ayants-droit des parties contractantes.;

- le numéro cadastral 689/7364 (partie des anciens numéros 687, 689/1415, 690, 691/827, 691/828, 692) des consorts KLEIN de Linger aux termes d'un acte de vente reçu par le prédit notaire Norbert MULLER, en date du 18 mars 1988, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 21 avril 1988, volume 724, numéro 139;

- les numéros cadastraux 845/497 et 845/498 des époux Norbert KLEYER-SCHUMMER de Fentange aux termes d'un acte d'échange reçu par le prédit notaire Georges D'HUART, en date du 1<sup>er</sup> août 1990, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 20 mars 1991, volume 831, numéro 145;

- le numéro 848 de Madame Marie WAGENER, veuve THILLEN aux termes d'un acte d'échange reçu par le prédit notaire Georges D'HUART en date du 17 janvier 1990, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 9 mars 1990, volume 1199, numéro 51 et non transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg;

- le numéro cadastral 849/1855 (partie de l'ancien numéro 849) des époux Aristide WEIRIG-SOUDON de Roeser aux termes d'un acte d'échange reçu par le prédit notaire Georges D'HUART, en date du 18 juillet 1990, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 20 mars 1991, volume 831, numéro 142;

- les numéros cadastraux 860 et 861/1485 de Monsieur Jean FRIEDRICH de Roeser aux termes d'un acte d'échange reçu par le prédit notaire Georges D'HUART, en date du 18 juillet 1990, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 20 mars 1991, volume 831, numéro 144;

- le numéro cadastral 862/1857 (partie des anciens numéros 864 et 862/768) comme suit:

- la partie de l'ancien numéro 864 des époux Paul KIEFFER-SCHMIT de Roeser aux termes d'un acte d'échange reçu par le prêtre notaire Georges D'HUART, en date du 18 juillet 1990, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 20 mars 1991, volume 831, numéro 143;
- la partie de l'ancien numéro 862/768 de Monsieur Jean FRIEDRICH aux termes du prêtre acte d'échange reçu par le prêtre notaire Georges D'HUART, en date du 18 juillet 1990, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 20 mars 1991, volume 831, numéro 144;
- les numéros cadastraux 481/4921, 481/4922 et 481/4923 (parties de l'ancien numéro 481/3390) de Monsieur André PAUWELS de Schieren aux termes d'un acte de vente reçu par le prêtre notaire Marc CRAVATTE, en date du 14 décembre 1995, transcrit au bureau des hypothèques à Diekirch, le 2 janvier 1996, volume 902, numéro 89;
- le numéro cadastral 7/1918 (partie de l'ancien numéro 7/1825) des époux Camille MILLER-THILL de Pommerloch aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Paul BETTINGEN, de résidence à Niederanven, en date du 23 décembre 1997, transcrit au bureau des hypothèques à Diekirch, le 28 janvier 1998, volume 957, numéro 105;
- le numéro cadastral 2418/4759 (partie de l'ancien numéro 2418/3492) des époux Guillaume SCHROEDER-SCHAACK de Doncols aux termes d'un acte de vente reçu par le prêtre notaire Paul BETTINGEN, en date du 23 décembre 1997, transcrit au bureau des hypothèques à Diekirch, le 28 janvier 1998, volume 957, numéro 106;
- le numéro cadastral 2268/2970 des époux Edmond SCHMITT-STEINBORN et des époux Georges MULLENBACH-HENGEN aux termes d'un acte de vente reçu par le prêtre notaire Camille HELLINCKX en date du 31 mars 1992, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 24 avril 1992, volume 1294, numéro 111;
- les numéros cadastraux 2269/5492 (partie des anciens numéros 2269, 2272 et 2274/83), 2269/5493 (partie des anciens numéros 2269, 2272 et 2274/83), 2270, 2271, 2273/82 de Madame Suzette STRASSER aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Paul DECKER, alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 12 novembre 1993, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 1993, volume 1360, numéro 105;
- le numéro 428/1291 (partie de l'ancien numéro 428/1049) des Hospices Civils de la Ville de Luxembourg aux termes d'un acte de vente reçu par le prêtre notaire Georges D'HUART en date du 24 avril 1990, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 12 septembre 1990, volume 812, numéro 48;
- le numéro 240/1702 (partie de l'ancien numéro 240/1450) de Monsieur André GLOD de Hoffelt aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Martine DECKER, alors de résidence à Wiltz, en date du 28 mai 2002, transcrit au bureau des hypothèques à Diekirch, le 17 juin 2002, volume 1078, numéro 40;
- le numéro 2418/4895 (partie de l'ancien numéro 2418/3492) des prêtres époux Guillaume SCHROEDER-SCHAACK aux termes d'un acte de vente reçu par le prêtre notaire Paul BETTINGEN en date du 23 décembre 1997, transcrit au bureau des hypothèques à Diekirch, le 28 janvier 1998, volume 957, numéro 106;
- le numéro 89/132 (partie de l'ancien numéro 89/2) de Madame Claudine DE BROQUEVILLE de Birtrange/Schieren aux termes d'un acte de vente reçu par le prêtre notaire Marc CRAVATTE en date du 25 juin 1997, transcrit au bureau des hypothèques à Diekirch, le 8 juillet 1997, volume 942, numéro 9;
- le numéro 31/2890 de Madame Suzanne JACOBI veuve TURPEL aux termes d'un acte de vente reçu par le prêtre notaire Marc CRAVATTE en date du 9 mars 1994, transcrit au bureau des hypothèques à Diekirch, le 17 mars 1994, volume 857, numéro 108.

#### *Résolution*

L'assemblée générale a décidé d'approuver l'apport des activités de réseau comme indiqué ci-dessus ainsi que le Projet d'Apport y afférent.

Cette résolution a été adoptée par 844.500 (huit cent quarante-quatre mille cinq cents) voix pour, zéro (0) voix contre et zéro (0) abstentions

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg, Domaine Schlassgoart, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. HOFFMANN, M. SCHAUS, C. OPITZ et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 09 juillet 2009. LAC / 2009 / 27265. Reçu soixante-quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009091351/7241/995.

(090108874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

**Quinton Hazell Letzebuerg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 105.819.

L'an deux mille neuf, le dix-neuf juin,

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette

**A COMPARU:**

QUINTON HAZELL BELGIUM NV, une société anonyme de droit belge ayant son siège social à B-1000 Bruxelles, 4 rue de la Presse, inscrite au auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0403.462.689, représentée par Frédéric LEMOINE, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a exposé au notaire et l'a prié d'acter:

La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée existante sous la dénomination de "QUINTON HAZELL LETZEBUERG S.à r.l." (la "Société"), R.C.S. Luxembourg, section B, numéro 105.819, dont le siège social est situé au 13-15 avenue de la liberté, L-1931 Luxembourg.

La Société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Jean Seckler, notaire résidant à Junglister, en date du 27 décembre 2004, publié au Mémorial, numéro 514 du 31 mai 2005. Ses statuts ont été modifiés par acte du notaire Maître Jean Seckler, notaire prénommé, en date du 29 avril 2005, publié au Mémorial C numéro 955 du 28 septembre 2005.

Le capital social de la Société est fixé à cent trente-cinq mille cinq cents Euros (135.500.- EUR) représenté par mille trois cent cinquante-cinq (1.355) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (100.- EUR) chacune.

L'associé unique a décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation à compter de ce jour.

L'associé unique a décidé de nommer comme liquidateur Monsieur Benoit Conreur avec adresse professionnelle au 161 rue Jules Verne, 59811 Lesquin, France.

L'associé unique a décidé de déterminer les pouvoirs du liquidateur comme suit:

- Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour l'exécution de son mandat et en particulier ceux prévus par les articles 144 et suivant de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires dans les cas prévus par la loi.

- Le liquidateur peut accorder des avances sur le produit de la liquidation après avoir payé ou retenu des fonds suffisants pour pourvoir aux créances actuelles ou futures.

- Le liquidateur est autorisé à distribuer les actifs de la Société en nature à l'associé.

- Le liquidateur n'est pas obligé de dresser inventaire.

- Le liquidateur peut sous sa seule responsabilité, pour des transactions spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires tels pouvoirs qu'il déterminera et pour la période qu'il fixera.

**Dépenses**

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de quelques forme que ce soit incombant à la société et facturés en raison du présent acte sont évalués mille euros (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, qui est connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom, état civil et demeure, la personne comparante avec le notaire a signé le présent acte.

Signé: Lemoine, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 25 juin 2009. Relation: EAC/2009/7365. Reçu soixante-quinze euros, 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 08 juillet 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009091369/219/52.

(090109398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

**Medimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 68.681.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 10 juillet 2009 à 11 heures au siège social que:

1. la démission de Monsieur Jean-Paul Goerens de son poste d'administrateur est acceptée et que Madame Béatrice Niedercorn, demeurant au 5, bd Royal à L-2449 Luxembourg est nommée nouvel administrateur avec expiration du mandat lors de l'assemblée générale de 2011;

2. la Fiduciaire Cabexco Sàrl, demeurant à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, est remplacée et que la Fiduciaire Jean-Marc Faber et Cie Sàrl, demeurant au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg est nommée commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée statutaire de 2011.

Pour Extrait Sincère et Conforme

Signature

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009090454/18.

(090108707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Newcontainer No.49 (Luxembourg) Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.  
R.C.S. Luxembourg B 144.308.

—  
*Extrait des résolutions prises par le gérant unique de la Société en date du 19 juin 2009*

Le gérant unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, avec effet au 15 juin 2009.

Newcontainer Management Services No.1 S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 144301, gérante unique de la Société, a, depuis le 15 juin 2009, son siège social au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Newcontainer No.49 (Luxembourg) Shipping S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009090253/18.

(090108632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Newcontainer No.48 (Luxembourg) Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.  
R.C.S. Luxembourg B 144.307.

—  
*Extrait des résolutions prises par le gérant unique de la Société en date du 19 juin 2009*

Le gérant unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, avec effet au 15 juin 2009.

Newcontainer Management Services No.1 S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 144301, gérante unique de la Société, a, depuis le 15 juin 2009, son siège social au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Newcontainer No.48 (Luxembourg) Shipping S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009090241/18.

(090107798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Laumor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 88.253.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil de gérance du 1<sup>er</sup> juillet 2009 que le siège social de la société a été transféré avec effet immédiat

de  
412F, Route d'Esch, L-1030 Luxembourg  
à  
208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 juillet 2009.

*Pour Laumor S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009090242/19.

(090108213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**U&A Holdings, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 95.557.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil de gérance du 1<sup>er</sup> juillet 2009 que le siège social de la société a été transféré avec effet immédiat

de  
412F, Route d'Esch, L-1030 Luxembourg  
à  
208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 juillet 2009.

*Pour U&A Holdings S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009090243/19.

(090108216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Cosimo A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 46.624.

—  
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 14 juillet 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, VI<sup>ème</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le Juge-commissaire, le liquidateur et le représentant du Ministère Public, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société COSIMO S.A., dont le siège social à L-2520 Luxembourg, 33, Allée Scheffer, a été dénoncé en date du 5 août 2003,

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Maître Jennifer MAYOT

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009090251/16.

(090108557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**SVR Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2543 Luxembourg, 30, Dernier Sol.  
R.C.S. Luxembourg B 99.567.

—  
**LIQUIDATION JUDICIAIRE***Ouverture de liquidation*

Par jugement du 14 juillet 2009, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, 6<sup>ème</sup> chambre, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société SVR HOLDING SA (RCS B 99 567) avec siège social à L-2543 LUXEMBOURG - 30, dernier Sol, de fait inconnue à cette adresse.

Luxembourg, le 14/07/09.

Pour extrait conforme

Me Alexandre DILLMANN

9a, boulevard du Prince Henri

BP 846 L-2018 Luxembourg

*Avocat à la Cour / Le liquidateur*

Référence de publication: 2009090231/18.

(090108414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**T.L.E. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.  
R.C.S. Luxembourg B 121.963.

—  
**LIQUIDATION JUDICIAIRE***Ouverture de liquidation*

Par jugement du 14 juillet 2009, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, 6<sup>ème</sup> chambre, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société T.L.E SA (RCS B 121 963) avec siège social à L-1521 LUXEMBOURG - 134, rue Adolphe Fischer, de fait inconnue à cette adresse.

Luxembourg, le 14/07/09.

Pour extrait conforme

Me Alexandre DILLMANN

9a, boulevard du Prince Henri

BP 846 L-2018 Luxembourg

*Avocat à la Cour / Le liquidateur*

Référence de publication: 2009090232/18.

(090108416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Valmaco Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1A, rue Thomas Edison.  
R.C.S. Luxembourg B 39.838.

—  
**LIQUIDATION JUDICIAIRE***Ouverture de liquidation*

Par jugement du 14 juillet 2009, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, 6<sup>ème</sup> chambre, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société VALMACO HOLDING SA (RCS B 39 838) dont le siège social à L-1445 LUXEMBOURG - la, rue Thomas Edison a été dénoncé en date du 31 mars 1998.

Luxembourg, le 14/07/09.

Pour extrait conforme

Me Alexandre DILLMANN

9a, boulevard du Prince Henri

BP 846 L-2018 Luxembourg

*Avocat à la Cour / Le liquidateur*

Référence de publication: 2009090230/18.

(090108413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Newcontainer No.45 (Luxembourg) Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 144.445.

—  
*Extrait des résolutions prises par le gérant unique de la Société en date du 19 juin 2009*

Le gérant unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, avec effet au 15 juin 2009.

Newcontainer Management Services No.1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 144301, gérante unique de la Société, a, depuis le 15 juin 2009, son siège social au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Newcontainer No.45 (Luxembourg) Shipping S.à r.l.

Signature

un mandataire

Référence de publication: 2009090240/18.

(090107788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Warrington Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 21.687.

—  
**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugement rendu en date du 14 juillet 2009, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6<sup>ème</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la Société.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, premier juge, et liquidateur Maître Max Mailliet, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 4 août 2009 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal (B.P. 23, L-2010 Luxembourg).

*Pour la société en liquidation*

Me Max Mailliet

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009090244/18.

(090108326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Fiduciaire HRT, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 125.213.

—  
*Résolution*

Le Gérant décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la société de L-1526 Luxembourg, Val Fleuri, 23 au

L-1882 Luxembourg, rue Guillaume Kroll, 3A

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2009.

*Pour FIDUCIAIRE HRT*

Société à responsabilité limitée

Pierre Hoffmann

*Associé gérant*

Référence de publication: 2009090245/18.

(090108330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**B.B. Finco, Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 119.069.

Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 29 juin 2009 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1<sup>er</sup> Juillet 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg vers le 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

- Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Salvatore DESIDERIO demeurant 19/21, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, en qualité d'administrateur de catégorie "A". L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale de l'an 2011.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B.B. FINCO  
Société Anonyme  
Signature

Référence de publication: 2009090261/19.

(090108629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Fortis Insurance Belgium Investment Company, Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 111.001.

*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 21 mars 2008*

En date du 21 mars 2008, le conseil d'administration a décidé de:

Changer le siège social de Fortis Insurance Belgium Investment Company de:

16, Bd Royal, L-2449 Luxembourg vers  
50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

Avec effet au 21 mars 2008.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme  
*Pour Fortis Insurance Belgium Investment Company*  
BGL S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009090270/18.

(090108723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Krystal S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.  
R.C.S. Luxembourg B 80.946.

**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugement du 14 juillet 2009, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, 6<sup>ème</sup> chambre, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société KRYSTAL SA (RCS B 80 946) avec siège social à L-1521 LUXEMBOURG - 134, rue Adolphe Fischer, de fait inconnue à cette adresse.

Luxembourg, le 14/07/09.

Pour extrait conforme  
9a, boulevard du Prince Henri  
BP 846 L-2018 Luxembourg  
Me Alexandre DILLMANN  
*Le liquidateur / Avocat à la Cour*

Référence de publication: 2009090233/17.

(090108418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---



**Financière du Cap Nord S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 61.948.

## EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 3 juin 2009 documenté par Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juin 2009, LAC / 2009 / 21324.

Que:

- la clôture de la liquidation de la Société a été prononcée.
- que les livres et documents sociaux seront conservés pour une durée de cinq ans au L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2009090221/18.

(090108636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

**IFA Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 703.000,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 133.157.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 30 juin 2009*

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Les gérants A de la société, Christophe DAVEZAC et Géraldine SCHMIT, ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009091716/17.

(090109341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

**Société Midi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 44.467.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 8 juillet 2009*

1. L'assemblée générale accepte la démission de Maître Pierre METZLER et Maître François BROUXEL, comme administrateurs. Sont nommés en remplacement Madame Maryse GREISCH, conseiller fiscal, demeurant à L-1139 Luxembourg, 90, rue des 7 Arpents et Madame Alba SCHERER, employée, demeurant à L 2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse jusqu'à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31.12.2014.

2. Le mandat de l'administrateur Maître Albert WILDGEN, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31.12.2014.

3. Le mandat du commissaire aux comptes AACO sàrl (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing Sàrl) a pris fin le 8 juillet 2009. Est nommé nouveau commissaire aux comptes, HRT REVISION S.A., avec siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31.12.2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009091784/19.

(090109359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

**Société du Nouveau Faubourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 79.107.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société qui s'est tenue extraordinairement en date du 4 mai 2009*

Il a été décidé

- de révoquer Monsieur Jean-Pierre Vernier en sa qualité d'Administrateur de la société et décide de nommer en remplacement Mademoiselle Pauline Hamel, Administrateur de sociétés, née le 27/07/1987 à Lima (Pérou), demeurant 57, rue des Pommiers, L-2343 Luxembourg. Son mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de 2013.

- de nommer Monsieur Pierre Hamel, demeurant 57, rue des Pommiers, L-2343 Luxembourg, à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Pierre Hamel (Président du Conseil d'Administration et Administrateur);

- Madame Isabelle Accary;

- Mademoiselle Pauline Hamel.

Extrait certifié conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009090411/23.

(090107792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

**F Créations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3453 Dudelange, 8, Im Boujel.

R.C.S. Luxembourg B 46.861.

—  
*Cession de parts*

Entre les soussignés:

a) Monsieur Edouard FELLENS, (publicitaire), matricule: 1950 0321 159, né le 21.03.1950 à Esch/Alzette, Luxembourg, demeurant à L-3453 Dudelange, 8, am Boujel comme cédant, d'une part, et

b) Madame Sandra JOST, (graphiste), matricule: 1977 0226 220, née le 26.02.1977 à Dudelange, Luxembourg, demeurant à F-57330 Dodenom (France), 5, Grand Rue comme cessionnaire, d'autre part,

il a été convenu en date de ce jour ce qui suit:

M. Edouard FELLENS, prénomé sub a), détenteur de deux cents soixante quinze (275) parts sociales dans la société F'CREATIONS, S.à r.l., avec siège social à L-3453 Dudelange, 8, am Boujel, matricule 1994 2401 682, déclare avoir cédé et abandonné à Mme Sandra JOST, prénomée sub b), laquelle déclare avoir accepté, ses 25 parts sociales dans ladite société et il reconnaît en avoir reçu le prix de vente, ce dont quittance et décharge.

Les parts sont établies au nom de Sandra JOST.

Les parts sociales ne sont pas librement cessibles, par donation, vente ou legs.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné par l'assemblée générale des associés représentant au moins les 3/4 du capital social.

Lors de la cessation de l'activité salariale chez F'CREATIONS, les parts seront revendues à F'CREATIONS au prix de la cession.

Le cessionnaire entrera en jouissance des parts sociales cédées et en supportera toutes les charges et obligations à partir de ce jour, le cédant le subrogeant dans ses droits.

Fait à Dudelange, le 10 juillet 2009.

Signature / Signature

Le cédant / La cessionnaire

Référence de publication: 2009090948/31.

(090108309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

**Immowest Lux VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Immoeast Luxembourg 1 S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 126.508.

In the year two thousand and nine, on the 10th day of the month of July.

Before Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

by virtue of a proxy delivered under private seal (to remain attached to the present deed), Mr Guy SCHROEDER, associate, residing professionally in Esch-sur-Alzette, on behalf of Immoeast Presto Beteiligungs GmbH, a Gesellschaft mit beschränkter Haftung established under the laws of Austria, having its registered office at A-1120 Vienna, Gaudenzdorfer Gürtel 67, Austria and being registered with the Austrian Trade Register under number 276942v, being the sole shareholder of Immoeast Luxembourg 1 S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette, incorporated by deed of notary Me Joseph Elvinger on 22nd March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the 8th of June 2007, number 1097 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 126.508.

The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time by Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 22st April 2009, published in the Mémorial C number 1106 on 4th June 2009.

The appearing person declared and requested the notary to record that:

1. The sole shareholder holds all five hundred (500) shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

A. Transfer of all five hundred (500) shares (parts sociaux) which constitute the share capital of the Company, to Immoeast Beteiligungs GmbH, a société à responsabilité limitée, having its registered office at A-1120 Vienna, Gaudenzdorfer Gürtel 67, Austria and registered with the Austrian Trade Register under number 212803x.

B. Amendment of the Company's name into "Immowest Lux VIII S.à r.l.".

C. Consequent amendment of article 4 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" **Art. 4.** The Company will have the name "Immowest Lux VIII S.à r.l.".

The following decisions have been taken by the sole shareholder:

*First resolution*

The sole shareholder resolved to transfer all five hundred (500) shares (parts sociaux) which constitute the share capital of the Company, to "Immowest Beteiligungs GmbH", a société à responsabilité limitée, having its registered office at A-1120 Vienna, Gaudenzdorfer Gürtel 67, Austria and registered with the Austrian Trade Register under number 212803x.

*Second resolution*

The sole shareholder resolved to amend the Company's name into "Immowest Lux VIII S.à r.l.". As a consequence of the above resolution, the sole shareholder resolved to amend article 4 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" **Art. 4.** The Company will have the name "Immowest Lux VIII S.à r.l.".

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Esch-sur-Alzette, on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le dixième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché du Luxembourg,

a comparu:

en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé (qui restera annexée au présent acte), Monsieur Guy SCHROEDER, associé, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, pour le compte de Immoeast Presto Beteiligungs GmbH, une Gesellschaft mit beschränkter Haftung de droit autrichien ayant son siège social au A-1120 Vienna, Gaudenzdorfer Gürtel 67, Autriche et immatriculée auprès du registre de commerce autrichien sous le numéro 276942v,

étant l'associé unique de Immoeast Luxembourg 1 S.à.r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 37, rue Romain Fandel, L-4149 Luxembourg,

constituée suivant acte devant le notaire Me Joseph Elvinger en date du 22 mars 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations du 8 juin 2007 numéro 1097 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 126.508.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 avril 2009, publié au Mémorial C numéro 1106 du 4 juin 2009.

Le comparant déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé unique détient la totalité des cinq cents (500) parts sociales émises par la Société, si bien que des décisions peuvent valablement être prises sur les points portés à l'ordre du jour.

2. Les points sur lesquels des résolutions doivent être prises sont les suivants:

A. Transfert de tous les cinq cent (500) parts sociales qui représentent le capital social de la Société à «Immowest Beteiligungs GmbH», une société à responsabilité limitée avec siège à A-1120 Vienne, Gaudenzdorfer Gürtel 67, Autriche immatriculée au registre de commerce autrichien sous le numéro 212803x.

B. Changement du nom de la Société en «Immowest Lux VIII S.à r.l.».

C. Modification conséquente de l'article 4 des statuts de la Société comme suit:

«**Art. 4.** La Société aura la dénomination «Immowest Lux VIII S.à r.l.».

Les décisions suivantes ont été prises par l'associé unique:

*Première résolution*

L'associé unique a décidé de transférer tous les cinq cent (500) parts sociales qui représentent le capital social de la Société à «Immowest Beteiligungs GmbH», une société à responsabilité limitée avec siège à A-1120 Vienne, Gaudenzdorfer Gürtel 67, Autriche immatriculée au registre de commerce autrichien sous le numéro 212803x.

*Deuxième résolution*

L'associé unique a décidé de changer le nom de la Société en «Immowest Lux VIII S.à r.l.» En conséquence de la résolution qui précède, l'associé unique a décidé de modifier l'article 4 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 4.** La Société aura la dénomination «Immowest Lux VIII S.à r.l.».

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante, ce procès verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait à Esch-sur-Alzette à la date prémentionnée.

Après avoir lu ce procès-verbal le mandataire et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: G.Schroeder, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 juillet 2009, Relation: EAC/2009/8246. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): A.Santioni.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 16 juillet 2009.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2009091384/272/92.

(090109746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

**Partners Group Distressed U.S. Real Estate 2008 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 140.323.

In the year two thousand and nine, on the seventeenth day of June, at 11.20 a.m.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

THERE APPEARED:

The limited liability company Partners Group (Luxembourg) S.à r.l., having its registered office in L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare, R.C.S. Luxembourg number B107.523,

here duly represented by Mrs Unda RÖSSLER, financial analyst, residing professionally at L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare,

by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, remains annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party acts in its capacity as General Manager of the société en commandite par actions qualifying as investment company in risk capital Partners Group Distressed U.S. Real Estate 2008 S.C.A., SICAR pursuant to a resolution taken on December 4, 2008 relatively to an increase of the corporate capital of Partners Group Distressed U.S. Real Estate 2008 S.C.A., SICAR.

The appearing party, acting as aforesaid, has requested the undersigned notary to record the following declarations:

I.- The company Partners Group Distressed U.S. Real Estate 2008 S.C.A., SICAR (hereafter the "Company"), having its registered office in L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare, R.C.S. Luxembourg number B140.323, has been incorporated pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, on the 11th of July 2008, published in the Mémorial C number 1912 of the 5th of August 2008, and whose articles of incorporation have been modified by two deeds of the undersigned notary on this 17th of June 2009, not yet formalized.

II.- The Company has a share capital of one hundred and eighty-seven thousand ninety-seven US dollars and forty-seven Cents (USD 187,097.47), represented by twelve thousand three hundred and fifty-two (12,352) Ordinary Shares and one hundred and seventy-four thousand seven hundred and forty-five point forty-seven (174,745.47) Manager Shares with a par value of one US dollar (USD 1.-) per share.

III.- The Company has an authorized capital of ten million US dollars (USD 10,000,000.-) divided into:

- five million (5,000,000) Ordinary Shares with a par value of one US dollar (USD 1.-) per Share; and
- five million (5,000,000) Manager Shares with a par value of one US dollar (USD 1.-) per Share.

IV.- Article 5 of the Articles of Incorporation, which provides for an authorized capital, reads in relevant parts as follows:

Within the limits of the authorized share capital, the Manager is authorized to issue Shares as follows:

- each Ordinary Share shall be issued for a total subscription price of one thousand US dollars (USD 1,000.-) (comprising the par value of one US dollar (USD 1.-) and a share premium of nine hundred and ninety-nine US dollars (USD 999.-)); and

- each Manager Share shall be issued at a subscription price of one US dollar (USD 1.-) plus a share premium between zero US dollar (USD 0.-) and one US dollar (USD 1.-), as determined by the Manager.

The total amounts contributed to the Corporation by an Investor (comprising par value and share premium) are referred to as "Contributions".

The Manager may issue Shares under the authorized capital structure until the fifth anniversary of the publication of the Articles. A Shareholder Resolution taken under the conditions for amendments of these Articles may extend this period.

The Manager acting on behalf of the Corporation has full discretion to organize the procedures relating to closings, drawdowns and payments upon drawdown.

V.- Pursuant to a resolution taken on December 4, 2008, the General Manager has decided to increase, within the limits of the authorized capital, the corporate capital of the Company by an amount of forty thousand forty-six US dollars and eighty-nine Cents (USD 40,046.89), in order to raise it from its present amount of one hundred and eighty-seven thousand ninety-seven US dollars and forty-seven Cents (USD 187,097.47) to the amount of two hundred and twenty-seven thousand one hundred and forty-four US dollars and thirty-six Cents (USD 227,144.36) by issuing:

- three thousand six hundred and seven point fifty (3,607.50) new Ordinary Shares having a par value of one US dollar (USD 1.-) each, issued with a total share premium of three million six hundred and three thousand eight hundred and ninety-two US dollars and fifty Cents (USD 3,603,892.50) to be allocated entirely to the Special Reserve of the Company;

- thirty-six thousand four hundred and thirty-nine point thirty-nine (36,439.39) new Manager Shares having a par value of one US dollar (USD 1.-) each, issued without share premium.

VI.- The subscription and the payment of the new shares result from the documents of subscription and payment delivered by the appearing party, represented as aforesaid, and evidence has been given to the undersigned notary that the Company has received from the subscribers in proportion to their subscription, the amount of forty thousand forty-six US dollars and eighty-nine Cents (USD 40,046.89) as well as the amount of three million six hundred and three thousand eight hundred and ninety-two US dollars and fifty Cents (USD 3,603,892.50) as share premium.

The said documents of subscription and payment have been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

VII.- Following the above mentioned resolutions and decisions, the General Manager decides to amend paragraph (b) of Article 5 of the Articles of Incorporation which will henceforth read as follows:

**" Art. 5. Share Capital. (paragraph b)**

(b) The Corporation has a share capital of two hundred and twenty-seven thousand one hundred and forty-four US dollars and thirty-six Cents (USD 227,144.36), represented by fifteen thousand nine hundred and fifty-nine point fifty (15,959.50) Ordinary Shares and two hundred and eleven thousand one hundred and eighty-four point eighty-six (211,184.86) Manager Shares of a par value of one US dollar (USD 1.-) per share."

72422

*Declaration*

The undersigned notary states that he has examined the conditions imposed by article 26 of the law of August 10, 1915 on commercial companies.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately two thousand eight hundred and fifty Euro.

The total amount of the capital increase and the share premium is valued at EUR 2,874,563.

*Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German version; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the German text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by her surname, Christian name, civil status and residence, the said appearing person signed together with us, the notary, the present deed.

**Folgt die deutsche Fassung des vorstehenden Textes:**

Im Jahre zwei tausend und neun, den siebzehnten Juni um 11.20 Uhr.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, Grossherzogtum Luxemburg.

IST ERSCHIENEN:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung Partners Group (Luxembourg) S.à r.l., mit Sitz in L-1611 Luxemburg, 55, avenue de la Gare, H.G.R. Luxemburg Nummer B107.523,

hier ordnungsgemäss vertreten durch Frau Unda RÖSSLER, financial analyst, beruflich wohnhaft in L-1611 Luxemburg, 55, avenue de la Gare,

auf Grund einer privatschriftlich gegebenen Vollmacht.

Welche Vollmacht, von der Mandantin und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterschrieben, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Die Komparentin handelnd in ihrer Eigenschaft als Manager der Kommanditaktiengesellschaft qualifiziert als Investmentgesellschaft zur Anlage in Risikokapital Partners Group Distressed U.S. Real Estate 2008 S.C.A., SICAR gemäss eines Beschlusses vom 4. Dezember 2008 bezüglich einer Erhöhung des Gesellschaftskapitals der Partners Group Distressed U.S. Real Estate 2008 S.C.A., SICAR.

Die Komparentin, handelnd wie vorerwähnt, hat den amtierenden Notar ersucht folgende Feststellungen zu beurkunden:

I.- Die Gesellschaft Partners Group Distressed U.S. Real Estate 2008 S.C.A., SICAR (hiernach "Gesellschaft"), mit Sitz in L-1611 Luxemburg, 55, avenue de la Gare, H.G.R. Luxemburg Nummer B140.323, wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Henri HELLINCKX, mit dem Amtssitz in Luxemburg, am 11. Juli 2008, veröffentlicht im Memorial C Nummer 1912 vom 5. August 2008, und deren Satzung wurde abgeändert durch zwei Urkunden des unterzeichneten Notar am heutigen 17. Juni 2009, noch nicht formalisiert.

II.- Die Gesellschaft hat ein Aktienkapital von ein hundert sieben und achtzig tausend sieben und neunzig US Dollar und sieben und vierzig Cents (USD 187.097,47), eingeteilt in zwölf tausend drei hundert zwei und fünfzig (12.352) Vorzugsaktien und ein hundert vier und siebenzig tausend sieben hundert fünf und vierzig Komma sieben und vierzig (174.745,47) Manager-Aktien mit einem Nominalwert von einem US Dollar (USD 1.-) pro Aktie.

III.- Die Gesellschaft hat ein genehmigtes Aktienkapital von zehn Million US Dollar (USD 10.000.000.-) und ist aufgeteilt in:

- fünf Millionen (5.000.000) Vorzugsaktien mit einem Nominalwert von einem US Dollar (USD 1.-) pro Aktie; und
- fünf Millionen (5.000.000) Manager-Aktien mit einem Nominalwert von einem US Dollar (USD 1.-) pro Aktie.

IV.- Artikel 5 der Satzung, welcher die Voraussetzungen für ein genehmigtes Kapital schafft, beinhaltet folgende sachdienliche Angaben:

Der Manager ist berechtigt, im Rahmen der betraglichen Begrenzung des genehmigten Aktienkapitals Aktien wie folgt auszugeben:

- jede Vorzugsaktie wird zu einem Zeichnungspreis von insgesamt ein tausend US Dollar (USD 1.000.-) ausgegeben (d.h. Nominalwert von einem US Dollar (USD 1.-) zuzüglich Emissionsagio von neun hundert neun und neunzig US Dollar (USD 999.-)); und

- jede Manager-Aktie wird zu einem Zeichnungsbetrag von einem US Dollar (USD 1.-) zuzüglich Emissionsagio zwischen null US Dollar (USD 0.-) und einem US Dollar (USD 1.-) nach Ermessen des Managers ausgegeben.

Die Gesamtsumme der von einem Gesellschaftsinvestor an die Gesellschaft getätigten Zahlungen (d.h. Nominalwert und Emissionsagio) werden als "Kapitaleinlagen" bezeichnet.

Der Manager kann im Rahmen des genehmigten Kapitals bis zum fünften Jahrestag der Veröffentlichung der Satzung Aktien ausgeben. Diese Periode kann jedoch durch Aktionärsbeschluss, der gemäß den Regeln für die Änderung dieser Satzungen gefasst wurde, verlängert werden.

Der im Namen der Gesellschaft handelnde Manager verfügt über eine umfassende Kompetenz, das Vorgehen bei der Aufnahme von Investoren, bei Kapitalabrufen und bei Zahlungen, die auf Kapitalabrufe folgen, zu regeln.

V.- Gemäss eines am 4. Dezember 2008 genommenen Beschlusses hat der Manager entschieden, im Rahmen des genehmigten Kapitals, das Gesellschaftskapital um einen Betrag von vierzig tausend sechs und vierzig US Dollar und neun und achtzig Cents (USD 40.046,89) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von hundert sieben und achtzig tausend sieben und neunzig US Dollar und sieben und vierzig Cents (USD 187.097,47) auf zwei hundert sieben und zwanzig tausend ein hundert vier und vierzig US Dollar und sechs und dreissig Cents (USD 227.144,36) zu bringen durch die Ausgabe von:

- drei tausend sechs hundert sieben Komma fünfzig (3.607,50) neuen Vorzugsaktien mit einem Nominalwert von je einem US Dollar (USD 1.-), ausgegeben mit einem gesamten Emissionsagio von drei Millionen sechs hundert drei tausend acht hundert zwei und neunzig US Dollar und fünfzig Cents (USD 3.603.892,50) welcher gänzlich der Spezial Reserve der Gesellschaft zugeteilt wird;

- sechs und dreissig tausend vier hundert neun und dreissig Komma neun und dreissig (36.439,39) neuen Manager-Aktien mit einem Nominalwert von je einem US Dollar (USD 1.-), ausgegeben ohne Emissionsagio.

VI.- Die Zeichnung und die Einzahlung der neuen Aktien ergeben sich aus den Zeichnungs- und Einzahlungsbelegen übermittelt durch die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, und der Nachweis wurde dem unterzeichneten Notar erbracht, dass die Gesellschaft von den Zeichnern im Verhältnis ihrer Zeichnung, den Betrag von vierzig tausend sechs und vierzig US Dollar und neun und achtzig Cents (USD 40.046,89) erhalten hat, so wie den Betrag von drei Millionen sechs hundert drei tausend acht hundert zwei und neunzig US Dollar und fünfzig Cents (USD 3.603.892,50) als Emissionsagio.

Die genannten Zeichnungs- und Einzahlungsbelege wurden dem unterzeichneten Notar vorgelegt, was hiermit ausdrücklich von ihm festgestellt wird.

VII.- Dass aufgrund der oben genannten Beschlüsse und Entscheidungen, der Manager beschliesst Paragraph (b) von Artikel 5 der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

**" Art. 5. Aktienkapital. (Paragraph b)**

(b) Die Gesellschaft hat ein Aktienkapital von zwei hundert sieben und zwanzig tausend ein hundert vier und vierzig US Dollar und sechs und dreissig Cents (USD 227.144,36), eingeteilt in fünfzehn tausend neun hundert neun und fünfzig Komma fünfzig (15.959,50) Vorzugsaktien und zwei hundert elf tausend ein hundert vier und achtzig Komma sechs und achtzig (211.184,86) Manager-Aktien mit einem Nominalwert von einem US Dollar (USD 1.-) pro Aktie."

*Kosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr zwei tausend acht hundert fünfzig Euro abgeschätzt.

Der Gesamtbetrag der Kapitalerhöhung und des Emissionsagio wird auf EUR 2.874.563 abgeschätzt.

*Erklärung*

Der unterzeichnete Notar versteht und spricht Englisch und erklärt, dass auf Wunsch der Komparentin gegenwärtige Urkunde in Englisch verfasst ist, gefolgt von einer deutschen Fassung; Auf Ersuchen derselben Komparentin und im Falle von Divergenzen zwischen dem deutschen und dem englischen Text, ist die englische Fassung massgebend.

WORÜBER URKUNDE, errichtet wurde in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: RÖSSLER - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 30 juin 2009, Relation GRE / 2009/2315. Reçu soixante-quinze euros 75 EUR

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 9 juillet 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009091386/231/176.

(090109693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

**Ardizzone International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.  
R.C.S. Luxembourg B 57.452.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009090467/10.

(090108240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Luxviande S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7535 Mersch, 44, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 16.336.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 juillet 2009.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009090476/12.

(090108165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Eskimo Europ, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7535 Mersch, 44, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 6.290.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 juillet 2009.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009090475/12.

(090108160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Accuracy Foundation, Société Civile.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg E 4.110.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le 18 juin 2009.

(i) Monsieur Frédéric DUPONCHEL, né le 22 novembre 1963 à Sens (89), de nationalité française, demeurant au 19 bis rue Pauline Borghèse, F-92200 Neuilly-sur-Seine,

(ii) Monsieur Christophe SCHMIT, né le 20 mai 1968 à Reims (51), de nationalité française, demeurant au 21 rue Emile Dunois, F-92100 Boulogne-Billancourt,

(iii) Monsieur Nicolas BARSALOU, né le 13 avril 1968 à Paris (16<sup>ème</sup>), de nationalité française, demeurant au 33 rue Anna Jacquin, F-92100 Boulogne-Billancourt,

(iv) Monsieur Damien GROS, né le 11 novembre 1970 à Millau (12), de nationalité française, demeurant au 3 Villa Francisco Ferrer, F-92130 Issy les Moulineaux,

(v) Monsieur Stéphane PERROTTO, né le 22 juillet 1969 à Marseille (13), de nationalité française, demeurant au 10 rue Oswaldo Cruz, F-75016 Paris,

(vi) Monsieur Arnaud LAMBERT, né le 29 mai 1970 à Neufchâteau (Vosges), de nationalité française, demeurant au 46 rue du Théâtre - 75015 Paris,

(vii) Mademoiselle Elyse SALZMANN, née le 1<sup>er</sup> novembre 1972 à Paris (19<sup>ème</sup>), demeurant au 4 Place de Bagatelle, F-92200 Neuilly-sur-Seine,



(viii) Monsieur Christophe LECLERC, né le 20 octobre 1970 à Ambert (63), le nationalité française, demeurant au 61 rue Denis Papin, F-92700 Colombes,

ont décidé d'arrêter, par acte sous seing privé, les statuts d'une société civile comme suit:

### I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé entre les associés (les Associés) une société civile qui prend la dénomination de ACCURACY FOUNDATION (la Société); laquelle sera régie notamment par les dispositions du Code civil (le Code civil), la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

#### Art. 2. Siège social

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du gérant.

#### Art. 3. Objet social

3.1 La Société a pour objet social l'acquisition, la détention, l'administration et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, intérêts et/ou engagements sous quelque forme que ce soit dans la société ACCURACY WORLDWIDE.

3.2 D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large.

#### Art. 4. Durée

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, la déconfiture ou la faillite d'un ou de plusieurs Associés. Les héritiers, les ayants droits, les créanciers et les représentants ne pourront en aucun cas requérir l'apposition de scellés sur les biens propres de la Société, ni ne s'immiscer d'aucune manière dans les actes de gestion, sauf exception statutaire.

### II. Capital

#### Art. 5. Capital

5.1 Le capital social est fixé à mille euros (EUR 1.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

#### Art. 6. Augmentation et réduction du capital social

6.1 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par décision extraordinaire des Associés. Ces opérations ont lieu, selon les cas, au moyen de la création de parts sociales nouvelles de l'élévation ou de la diminution de la valeur nominale des parts existantes, de l'échange de parts sociales ou de l'annulation de parts sociales sans échanges.

6.2 L'augmentation de capital a lieu par voie d'apport de biens en nature ou en numéraire, notamment par compensation avec des créances liquide et exigible sur la Société ou par incorporation de primes, réserves ou bénéfices.

6.3 De même, le capital peut être réduit sur décision extraordinaire des Associés, au moyen du remboursement, du rachat ou de l'annulation des parts existantes ou de leur échange contre de nouvelles parts sociales d'un montant identique ou inférieur, ayant ou nom le même nominal.

#### Art. 7. Parts sociales

7.1 Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices ainsi que l'affectation des pertes, à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes.

7.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7.3 Les parts sociales ne peuvent faire l'objet d'un nantissement ou d'une remise en garantie à quelque titre que ce soit, sauf à obtenir l'agrément des associés tel que décrit à l'article 10.

#### Art. 8. Cession des parts sociales

8.1 Toute cession de parts, sans préjudice des formalités supplémentaires prévues aux présents statuts, s'opérera par acte authentique ou sous seing privé suivant les dispositions de l'article 1690 du Code civil.

8.2 Toutes opérations notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, attribution en suite de liquidation de communauté de biens du vivant des époux ou ex époux, donations, ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques et personnes morales, y compris entre Associés et au profit de tout conjoint, ascendant ou descendant d'un Associé, sont soumises à l'agrément des Associés de la Société, dans les conditions visées à l'article 10 des présents statuts.

8.3 Toute mutation de parts non conforme aux dispositions du présent article sera nulle et non avenue et la Société refusera de reconnaître cette mutation.

#### **Art. 9. Transmission obligatoire des parts sociales en cas de Départ d'un associé**

9.1 A titre préliminaire, constitue un «Départ», le fait, pour un Associé:

(i) de démissionner, d'être licencié ou révoqué de ses fonctions salariées et/ou de mandataire social exercées au sein du groupe Accuracy,

(ii) de cesser ses fonctions salariées et/ou de mandataire social exercées au sein du groupe Accuracy pour cause de décès, d'incapacité ou d'invalidité totale,

(iii) d'être exclu de la Société suite à une décision des autres Associés de la Société à la majorité des quatre cinquièmes (étant précisé que l'Associé faisant l'objet de la mesure d'exclusion ne peut prendre part au vote; ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité),

(iv) d'atteindre l'âge limite de soixante-dix (70) ans.

9.2 En cas de Départ d'un Associé, la Société procédera au rachat, à la valeur nominale, des parts dudit Associé en vue de leur annulation. La Société continue exclusivement entre les Associés subsistant. Pour les besoins de la mise en œuvre du présent article 9, chaque Associé, ou ses héritiers ou ayants-droits s'oblige à céder l'intégralité de ses parts à la Société, selon les modalités visées aux présents statuts. L'obligation, pour tout Associé faisant l'objet d'un Départ, ou ses héritiers et ayants-droit, de céder ses parts à la Société deviendra effective, selon le cas:

(i) A la date de réception de la notification du Départ de l'Associé par l'entité concernée du groupe Accuracy,

(ii) A la date du décès, ou à la date de délivrance du certificat d'Invalidité par l'organisme compétent notifié à l'entité concernée du groupe Accuracy ou la notification officielle et justifiée d'incapacité auprès de l'entité concernée du groupe Accuracy,

(iii) A la date de la décision d'exclusion par les Associés de la Société,

(iv) A la date du soixante-dixième anniversaire.

#### **Art. 10. Agrément**

10.1 L'agrément est requis pour la cession des parts sociales et en cas de transmission des parts sociales pour quelque cause que ce soit (y compris pour cause de décès).

10.2 L'agrément ne peut être accordé que par l'assemblée générale des Associés représentant plus des trois quarts des parts sociales de la Société, étant précisé que l'Associé désirant céder ses parts ne pourra prendre part au vote et que ses parts ne seront pas prises en comptes pour le calcul du quorum et de la majorité. En cas de refus d'agrément, l'Associé désirant céder ne pourra procéder au transfert projeté.

#### **Art. 11. Rachat de parts sociales par la Société**

11.1 La Société est habilitée à racheter ses propres parts sociales.

11.2 Un tel rachat sera effectué suite à une décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modifications statutaires. Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales objet du rachat, le rachat est subordonné à l'existence de sommes distribuables suffisantes pour compenser l'excédent de prix conformément aux dispositions de l'article 72.1 de la Loi.

11.3 Lesdites parts sociales rachetées seront annulées par réduction du capital social.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 12. Gérance**

12.1 La Société est gérée par un gérant, lequel n'est pas nécessairement un Associé et qui sera nommé par résolution de l'assemblée générale des Associés laquelle fixera la durée de son mandat.

12.2 Le gérant est nommé pour une durée de six (6) ans. Le gérant sortant est rééligible. Il peut être révoqué à tout moment par décision des Associés de la Société statuant à la majorité des trois-quarts.

#### **Art. 13. Pouvoirs de la gérance**

13.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social. Toutefois, le gérant ne pourra accomplir les actes suivants sans l'accord préalable de l'assemblée générale des Associés statuant à la majorité des trois-quarts:

- Toute cession, échange, apport à société, et plus largement, tout acte de disposition, des actifs de la Société, par voie directe ou indirecte, et plus particulièrement de participations, droits, intérêts et/ou engagements sous quelque forme que ce soit, le cas échéant dans la société ACCURACY WORLDWIDE;

- Toute décision devant être prise par le gérant ou par toute personne spécialement déléguée à cet effet par le gérant, en sa qualité de représentant de la Société au sein des assemblées générales de la société ACCURACY WORLDWIDE.

- Toute décision relative à la désignation ou la révocation des représentants de la Société au Conseil d'administration de la société ACCURACY WORLDWIDE.

13.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, Associés ou non, par le gérant.

13.3 Le gérant prendra toutes décisions aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au moins une fois par an, avant l'assemblée générale annuelle d'ACCURACY WORLDWIDE.

#### **Art. 14. Représentation**

14.1 La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant.

14.2 La Société sera aussi engagée par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 13.2. des Statuts.

### **IV. Assemblée Générale des Associés**

#### **Art. 15. Pouvoirs et droits de vote**

15.1 Les Associés exercent tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

15.2 Chaque Associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui. Non-obstant ce qui précède, en cas de transmission ou cession des parts à un tiers, en violation des dispositions prévues par les dispositions des articles 9 et 10 des présents Statuts, le droit de vote de ces parts est suspendu.

15.3 Tout Associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des Associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

#### **Art. 16. Forme - Quorum - Majorité**

16.1 Les décisions des Associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des Associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

16.2 Hormis la situation visée ci-avant, les décisions collectives ne sont valablement prises en assemblée générale que pour autant qu'elles soient adoptées par des Associés détenant les quatre cinquièmes du capital social et s'il n'est pas précisé que la décision doit être prise à l'unanimité des associés.

16.3 Toutefois, les résolutions suivantes seront prises à l'unanimité des Associés de la Société:

- Modification des statuts de la Société;
- Dissolution ou liquidation de la Société.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

#### **Art. 17. Exercice social**

17.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année.

17.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, le gérant établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, accompagnés d'une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que toutes dettes du gérant et associés envers la Société.

Dans le même temps, le gérant préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée générale des Associés ensemble avec le bilan.

17.3 Tout Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

#### **Art. 18. Affectation des bénéfices**

18.1 L'excédent favorable du compte profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

18.2 L'actif net est réparti à proportion du nombre de parts de chacun des Associés. Ils peuvent pareillement, sur proposition du gérant, être affectés en tout ou partie, à tous fonds de réserves avec ou sans destination spéciale, ou au report nouveau.

#### **Art. 19. Définition du résultat**

19.1 Concomitamment à la préparation du compte de profits et pertes, la gérance déterminera le résultat courant et exceptionnel de la Société:

- Le résultat courant est celui dont la réalisation est liée à l'activité ordinaire de la Société dans la réalisation directe de son objet social. Ainsi, le résultat courant est notamment constitué des produits et plus-values réalisées sur la gestion des participations ou de titres en portefeuilles.

- Le résultat exceptionnel est celui dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la Société et qui recouvre les produits et les charges résultant d'événements ou de transaction clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'elles se reproduisent de manière fréquente ou régulière, ainsi, les plus-values réalisées sur les éléments d'actifs immobilisés constituent du résultat exceptionnel.

### Art. 20. Dettes

20.1 Sauf dans les limites autorisées par l'article 1863 du Code civil, vis-à-vis des créanciers de la Société, les Associés sont tenus pour une somme et part égales des dettes de la Société.

20.2 Dans leurs rapports respectifs, les Associés sont tenus des dettes de la Société chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il détient, sous réserve des dispositions spécifiques applicables dans l'hypothèse d'un démembrement des titres sociaux.

### Art. 21. Dissolution - Liquidation

21.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du gérant ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

21.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VII. Disposition générale

**Art. 22. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi et au Code civil.

### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2009.

### *Souscription - Libération*

Les parts sociales de la Société ont été souscrites comme suit:

Monsieur Frédéric Duponchel, cent vingt-cinq .....	(125) parts sociales;
Monsieur Nicolas Barsalou, cent vingt-cinq .....	(125) parts sociales;
Monsieur Damien Gros, cent vingt-cinq .....	(125) parts sociales;
Monsieur Arnaud Lambert, cent vingt-cinq .....	(125) parts sociales;
Monsieur Christophe Leclerc, cent vingt-cinq .....	(125) parts sociales;
Monsieur Stéphane Perrotto, cent vingt-cinq .....	(125) parts sociales;
Madame Elyse Salzmänn, cent vingt-cinq .....	(125) parts sociales;
Monsieur Christophe Schmit, cent vingt-cinq .....	(125) parts sociales;
Total .....	1.000 parts sociales;

Les parts sociales ont intégralement été libérées par le versement en espèces de la somme totale de mille euros (EUR 1.000,-) par les Associés susvisés.

### *Décision des associés*

Et aussitôt, les Associés, représentant l'intégralité du capital social ont pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme gérant unique de la Société pour une durée de six (6) ans:

- Monsieur Frédéric Duponchel, prénommé.

2. Le siège social de la Société est établi à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

3. Donner tout pouvoir à tout employé de la société SGG S.A. aux fins de procéder à l'enregistrement de la Société auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ainsi que toute formalité quelconque, légale et/ou administrative, requise dans le cadre de la déclaration de l'existence de la Société auprès des différentes administrations luxembourgeoises, et plus particulièrement, tout ce qui sera nécessaire et considéré comme adéquat pour constater l'existence et la validité de la Société au Luxembourg.

Signé: Frédéric DUPONCHEL, Nicolas BARSALOU, Damien GROS, Arnaud LAMBERT, Christophe LECLERC, Stéphane PERROTTO, Elyse SALZMANN, Christophe SCHMIT.

Fait en douze exemplaires, le 18 juin 2009.

Signatures.

Référence de publication: 2009091866/228.

(090108827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

### **Tiagala Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 98.260.

L'an deux mil neuf, le vingt-cinq juin.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "TIAGALA HOLDING S.A." une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg en date du 22 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 166 du 10 février 2004,

modifié suivant acte reçu par Maître Marc Lecuit, notaire alors de résidence à Redange-sur-Attert, agissant en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg en date du 31 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 390 du 28 avril 2004,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 98.260,

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Madame Anita DOS SANTOS ANTUNES, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Madame le président nomme comme secrétaire Monsieur Max MAYER, employé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Deborah BUFFONE, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, Madame le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

1) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1.- Introduction de deux catégories d'administrateurs et en conséquence modification des articles 6 à 11 des statuts.
- 2.- Révocation des administrateurs actuels.
- 3.- Nomination de 3 nouveaux administrateurs.
- 4.- Transformation des actions au porteur en actions nominatives.
- 5.- Divers.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Madame le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Madame le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont été toutes prises à l'unanimité des voix.

#### *Première résolution*

L'Assemblée Générale décide d'introduire deux catégories d'administrateurs et de modifier en conséquence les articles 6-11 des statuts qui auront dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 6. Administration de la société.** Dans ces Statuts, toute référence au Conseil d'Administration sera une référence à l'Administrateur Unique (tel que défini ci-après) (dans l'hypothèse où la Société n'a qu'un seul administrateur) tant que la Société a un Associé Unique.

Tant que la Société n'a qu'un Associé Unique, la Société peut être administrée seulement par un administrateur unique qui n'a pas besoin d'être l'associé unique de la Société (l'Administrateur Unique). Si la Société a plus d'un actionnaire, la Société sera administrée par un Conseil d'Administration comprenant au moins trois membres, désignés comme administrateurs de Catégorie A ou de Catégorie B, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Dans ce cas, l'Assemblée Générale doit nommer au moins 2 (deux) nouveaux administrateurs en plus de l'Administrateur Unique en place. L'Administrateur Unique ou, le cas échéant, les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la Société (la Personne Morale), la Personne Morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la Personne Morale conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi sur les Sociétés de 1915).

Le(s) administrateur(s) seront élus par l'Assemblée Générale. Les actionnaires de la Société détermineront également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'Assemblée Générale.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de retraite ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. En l'absence d'administrateur disponible, l'Assemblée Générale devra être rapidement réunie par le commissaire aux comptes et se tenir pour nommer de nouveaux administrateurs.

**Art. 7. Réunions du conseil d'administration.** Le Conseil d'Administration doit nommer un président (le Président) parmi ses membres et peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des décisions de l'Assemblée Générale ou de l'Associé Unique. Le

Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. En son absence, l'Assemblée Générale ou les autres membres du Conseil d'Administration, le cas échéant, nommeront un président pro tempore qui présidera la réunion en question, par un vote à la majorité simple des actionnaires ou administrateurs présents ou représentés à la réunion en question.

Les réunions du Conseil d'Administration seront convoquées par le Président ou par deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui sera au Luxembourg.

Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors du Conseil d'Administration et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque administrateur de la Société donné par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme, par télex ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil d'Administration se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Tout membre du Conseil d'Administration peut se faire représenter à toute réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme, par télex ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise, un autre administrateur de la même catégorie comme son mandataire.

Un membre du Conseil d'Administration peut représenter plusieurs autres membres empêchés du Conseil d'Administration à la condition qu'au moins deux membres du Conseil d'Administration soient physiquement présents ou assistent à la réunion du Conseil d'Administration par le biais de tout moyen de communication qui est conforme aux exigences du paragraphe qui suit.

Tout administrateur peut participer à la réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les administrateurs participant à la réunion du Conseil d'Administration peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion du Conseil d'Administration peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion du Conseil d'Administration est retransmise en direct et (iv) les membres du Conseil d'Administration peuvent valablement délibérer. La participation à une réunion du Conseil d'Administration par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à une telle réunion.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs dont au moins un administrateur de catégorie A et un administrateur de catégorie B est présente ou représentée à une réunion du Conseil d'Administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de ce Conseil d'Administration. Au cas où lors d'une réunion, il existe une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du Président de la réunion ne sera pas prépondérante.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire pourvu qu'elle soit précédée par une délibération entre administrateurs par des moyens tels que mentionnés par exemple sous le paragraphe 7 du présent article 11. Une telle résolution doit consister en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions et signés, manuellement ou électroniquement par une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise, par tous les membres du Conseil d'Administration (résolution circulaire). La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

L'article 11 ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

**Art. 8. Procès-verbal de réunion du conseil d'administration et des Résolutions de l'administrateur unique.** Les résolutions prises par l'Administrateur Unique seront inscrites dans des procès-verbaux tenus au siège social de la Société.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le Président qui en aura assumé la présidence. Les procès-verbaux des résolutions prises par l'Administrateur Unique seront signés par l'Administrateur Unique.

Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président, deux membres du Conseil d'Administration dont au moins un Administrateur de Catégorie A et un Administrateur de Catégorie B, ou l'Administrateur Unique, le cas échéant.

**Art. 9. Pouvoirs du conseil d'administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés de 1915 ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 10. Délégation de pouvoirs.** Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

Le Conseil d'Administration peut nommer une personne, actionnaire ou non, administrateur ou non, en qualité de représentant permanent de toute entité dans laquelle la Société est nommée membre du conseil d'administration. Ce représentant permanent agira de son propre chef, mais au nom et pour le compte de la Société et engagera la Société en sa qualité de membre du conseil d'administration d'une telle entité.

Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, sans l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

**Art. 11. Signatures autorisées.** La Société sera engagée, en toutes circonstances (y compris dans le cadre de la gestion journalière), vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B de la Société, ou (ii) dans le cas d'un administrateur unique, la signature de l'Administrateur Unique, ou (iii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés."

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale révoque avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2009 les membres du conseil d'administration, savoir: Victoria Management Services S.A., Thibault Management Services S.A. et Maitland Trust (Luxembourg) S.A. et leur confère pleine et entière décharge pour leur mandat.

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale nomme aux fonctions d'administrateur pour une durée de six ans:

*Administrateurs de catégorie A:*

- Monsieur Franciscus NABUURS, né le 16 août 1958 à Wanroij (Pays-Bas), domicilié au 7A Edifici Millenium, 100 AD El Tarter, Canillo, Andorra
- Monsieur Hendrikus COOLEN, né le 25 décembre 1963 à Cuyk (Pays-Bas), domicilié à Rhooide 30, B-2360 Oud-Turnout, Belgique

*Administrateurs de catégorie B:*

- Mr Keimpe REITSMA, né le 12 juin 1956 à Leiden (Pays-Bas), avec adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale décide de transformer les actions au porteur en actions nominatives et autorise le Conseil d'administration d'échanger les actions au porteur en actions nominatives, sur présentation des titres, et d'établir un nouveau registre des actionnaires qui sera mis à jour lors de chaque nouvel échange.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 10.20 heures.

*Evaluation.*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 1.150,- EUR

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée aux comparants à Luxembourg, tous connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A.DOS SANTOS ANTUNES, M.MAYER, D.BUFFONE, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> juillet 2009. Relation: LAC/2009/25457. Reçu € 75.- (soixante-quinze euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009092384/206/166.

(090110575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

**Semantica Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9712 Clervaux, 5, rue Schloff.

R.C.S. Luxembourg B 88.358.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Le gérant

Référence de publication: 2009090220/11.

(090108644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Artelis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 112.173.

—  
*Auszug der Ordentlichen Generalversammlung vom 9. April 2009*

Die Versammlung beschließt das Abschlussprüfermandat von PricewaterhouseCoopers Sàrl, mit Sitz zu L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, eingeschrieben im Handels- und Gesellschaftsregister Luxembourg, Sektion B, unter der Nummer B 112.173, bis zur Generalversammlung die im Jahre 2010 stattfinden wird, zu verlängern.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait  
Artelis S.A.  
Unterschrift

Référence de publication: 2009089147/15.

(090105995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

---

**S.D.B. Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.

R.C.S. Luxembourg B 141.018.

—  
Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009090349/11.

(090108023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**S.à r.l. BDPX, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3474 Dudelange, rue Auguste Liesch.

R.C.S. Luxembourg B 30.853.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été enregistrés et déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009090879/11.

(090108068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---

**Laudamar Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 101.465.

—  
Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Le Mandataire

Référence de publication: 2009090876/11.

(090108052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

---